LE MONDE LIBERTAIRE

LE MONDE LIBERTAIRE

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

N° 1607
du 7 au 13 octobre 2010

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

« La musique qui marche au pas, cela ne me regarde pas. »

Georges Brassens

L'extrême France de monsieur Besson

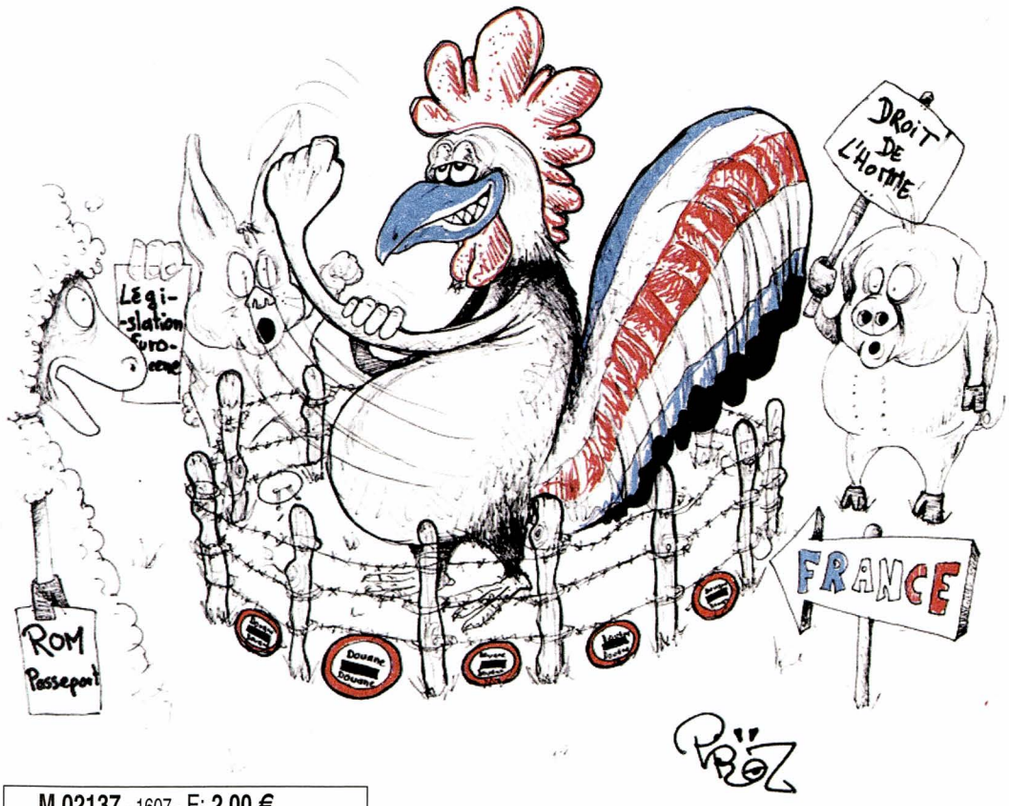

Xénophobie
Projet de loi Besson
page 3

Retraites
Retraites sans croissance
page 7
Regard sur les retraites
page 9

Religion
Double langage du pape
page 11

Sciences
Expérience cruciale
page 15

Histoire
Francisco Ferrer
page 17

M 02137 - 1607 - F: 2,00 €

Sommaire

Projet de loi xénophobe, par Nicolas, *page 3*

Nouvelles des fronts, par Hugues, *page 4*

Avortement en danger, par P. Schindler, *page 5*

En bref, *page 6*

Pour des retraites sans croissance, par Alex, *page 7*

Ascension ! Danger, par N. Potkine, *page 8*

Comprendre l'enjeu des retraites, par M.-C. Calmus, *page 9*

L'Autruche a dit, par F. Ladrisse, *page 10*

Sous la robe de Benoît XVI, par R. Berthier, *page 11*

Crucialement expérimental, par M. Silberstein, *page 15*

Francisco Ferrer i Guardia, par G. Goutte, *page 17*

Peinturelesque, par X. Gilles, *page 19*

Bobines rebelles, par Nico, *page 21*

La radio 100 % révolutionnaire, *page 22*

Pour ne pas s'emmerder c'te semaine, *page 23*

Le *Monde libertaire* est le journal de la Fédération anarchiste. L'édition, la mise en page, l'iconographie et la correction est assurée par le Comité de rédaction du Monde libertaire (CRML), formé de membres bénévoles de la FA qui leur confie ce mandat pour un an.

Les auteurs des articles ne sont pas tous membres de la FA mais leurs productions sont systématiquement lues et acceptées à l'unanimité par le CRML avant leur publication.

Pour soumettre un article au CRML, il suffit d'envoyer un fichier au format *doc* à l'adresse :
monde-libertaire@federation-anarchiste.org

La mention « Article » doit figurer dans l'objet de l'email. Une page du journal représente environ 5000 signes, espaces comprises. Si l'article est accepté, nous nous occupons de l'illustration, bien que nous acceptions les images éventuellement fournies avec l'article (libre de droits). Le CRML se réunit le mardi soir pour décider du contenu du numéro à paraître la semaine suivante. Cela signifie qu'un article reçu le mercredi ne sera lu que six jours plus tard et publié au plus tôt quatorze jours après réception, voire plus tard, en fonction de notre plan de charge.

Un article peut ne pas être publié pour plusieurs raisons qui n'ont pas trait au contenu politique. Le journal ne comprenant que 24 pages, celles-ci peuvent être occupées par des articles prioritaires. D'autre part parmi plusieurs articles traitant du même sujet, le CRML peut faire le choix de ne pas tous les publier.

Bulletin d'abonnement

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 nos	◯ 20 €	◯ 27 €
6 mois, 25 nos	◯ 38 €	◯ 46 €
1 an, 45 nos	◯ 61 €	◯ 77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 nos 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)

Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion Presstalis. Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

Editorial

Projet Besson

Un pas de plus (du pied droit) dans la merde

La loi Besson m'inspire une profonde haine mêlée de dégoût pour ses partisans. D'une part parce qu'elle isole des gens pour leur retirer ce qui en fait des humains : plus encore que leurs droits, leur dignité. Mais, me rétorquera-t-on, il y a pire ailleurs – la bonne blague. Et justement, ce « pire ailleurs » est une borne seulement plus éloignée sur la route qu'emprunte notre gouvernement bien-aimé. Ce qu'il s'agit de dénoncer, ce n'est pas seulement une décision politique prise isolément, ce n'est pas seulement une tendance politique aujourd'hui à l'œuvre, c'est une catégorie bien plus large de discours dont fait partie celui de M. Besson.

En effet cette loi renforce une injustice qui a pour cible de supposés nuisibles : les étrangers « non intégrés », et pour reprendre les termes mêmes de la loi, les étrangers « non assimilés ». Ils sont nuisibles au sens où ils ne participent pas à l'accomplissement et à la reproduction des structures qui assurent aux puissants leurs privilèges. Une question m'est venue : alors que ce ne pourrait être qu'un instrument dialectique, cette exaltation nationaliste peut-elle être considérée comme une composante de l'idéologie dominante occidentale ?

À première vue, elle n'est pas cohérente avec la doctrine économique néolibérale au sens où les États et les frontières nuisent à la fluidité des marchés. Cependant à l'intérieur du système de domination différents champs (économique, politique, juridique, médiatique, etc.) et différentes échelles spatiales sont en lutte, de sorte que l'ordre social établi reflète les influences croisées de ces différents champs. Et la mixture idéologique qui en découle et qui cherche à justifier cet ordre social ne s'embarrasse pas d'être cohérente ; le nationalisme y trouve parfaitement sa place, ainsi que tous les systèmes d'idées qui instituent l'élimination de « nuisibles », par exemple les retraités, les chômeurs, les malades, les pauvres en général, et les réfractaires…

Tous les discours qui servent le pouvoir et en particulier ceux qui mènent une partie identifiable de la population à être privée de droits et de dignité annoncent un danger effroyable.

Coupables d'organiser des injustices nombreuses et massives, les dirigeants sont ceux qu'il faut impérativement empêcher de nuire.

Nicolas

Groupe libertaire d'Ivry
de la Fédération anarchiste

DANS LE CADRE du Pacte européen sur l'immigration et l'asile (puis de la conférence ministérielle européenne sur l'intégration qui s'était tenue… à Vichy), le ministre Besson a présenté son projet de loi « relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité », en commençant ainsi : « *La France reste une terre d'accueil de l'immigration…* »

« Organiser l'immigration légale »

C'est le premier volet de l'immigration choisie : l'État détermine qui peut vivre en France, et dans quelles conditions, en fonction de prétendues « *capacités d'accueil* » et surtout « *des besoins de son marché du travail* ». En l'occurrence, pourront venir les personnes titulaires d'un contrat de travail d'au moins un an, qui gagnent au moins une fois et demie le salaire moyen annuel, et titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 ou plus, ou celles justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans d'un niveau comparable ; pourront rester ceux qui ne menacent pas l'« identité » française (« *Tout ressortissant étranger qui s'établit en France a vocation à s'intégrer, puis à s'assimiler* ») et qui continuent d'être utiles (« *Les migrations temporaires et circulaires (c'est-à-dire les allers-retours) doivent être facilitées* ») ; alors un « immigré » pourra avoir la possibilité de vivre en France (après « *l'entretien d'assimilation* » assorti désormais de la signature d'une « *charte des droits et des devoirs du citoyen* », servant à apprécier « *l'adhésion aux principes et valeurs essentiels de la République* »), l'« *assimilation* » aboutissant « *à terme, à devenir Français* » – l'acte de naissance des « *nationaux* » étant censé tenir lieu de signature d'un tel contrat. On peut aussi redevenir non-Français, la loi étendant les possibilités de « *déchéance de nationalité* ».

« Lutter contre l'immigration irrégulière »

L'autre volet de l'immigration choisie, c'est l'exclusion de tous ceux qui ne correspondent pas aux critères de l'immigration définie comme légale. Le projet de loi vise à combler les failles actuelles : d'après le ministre, pour expulser 25 000 clandestins, il faut en arrêter quatre fois plus. Afin d'être plus efficace, les États européens se sont engagés « *à mobiliser tous les moyens utiles disponibles* » : administratifs, techniques (les visas biométriques sont prévus pour 2012), policiers, militaires (Frontex, l'Agence européenne de contrôle des frontières extérieures).

Cette loi, qui remplit une partie de ces objectifs, rendra la vie encore plus dure aux immigrés : allongement de la durée maximale de rétention (enfermement en vue de l'expulsion), extension du concept de « zone d'attente » (endroit où arrivent des « étrangers » considéré en dehors du territoire français et par là même dérogeant aux lois qui s'y appliquent), qui existera par la seule présence d'un « groupe d'étrangers », renforcement du pouvoir administratif au détriment du pouvoir judiciaire (les recours juridiques étant le moyen le plus courant d'éviter une expulsion), création de nouveaux outils d'éloignement (jusqu'à l'interdiction de territoire européen) et complexification des recours.

« La conception française de la Nation »

À droite comme à gauche, on défend les « valeurs » d'une République intégratrice et assimilatrice, qui dépouille l'individu de son identité pour lui substituer une

« identité nationale », carte à l'appui. Ce document identificateur avec photo fut d'ailleurs utilisé pour les Roms avant d'être généralisé à l'ensemble de la population. Quant au capitalisme, il rabaisse encore les individus au niveau de « ressources humaines », jugées en fonction de leurs niveau de formation, degré d'assimilation et valeur sur le marché du travail, l'État législateur permettant le choix, l'utilisation puis le rejet des êtres humains.

Aussi, ce qui paraît à certains un « *tournant considérable dans la politique d'immigration* » me semble plutôt une continuité : Peyrefite légalise en 1981 les centres de rétention puis Mitterrand et ses successeurs les font construire et les remplissent, Fabius inaugure en 1985 les expulsions collectives (exécutées « humainement »), puis Pasqua et les suivants les amplifient. Ce sont des municipalités de gauche qui aujourd'hui créent des « villages d'insertion » (clos et surveillés en permanence par des vigiles avec chiens) pour les Roms.

Les mesures sécuritaires à l'encontre des étrangers servent aussi à contrôler la population pauvre quand elle paraît trop dangereuse. Les « inassimilables » furent tour à tour des Italiens, Polonais ou Français : « *Ce n'est pas le peuple que nous voulons exclure, c'est cette multitude confuse, cette multitude de vagabonds dont on ne peut saisir ni le domicile ni la famille* », dit Thiers (en 1850) pour justifier la privation du droit de vote pour les ouvriers contraints de quitter leur région pour survivre à Paris.

La lepénisation des esprits[1]

Ce qui nous choque tellement, c'est sans doute que, depuis trente ans, le vocabulaire et les idées de l'extrême droite se sont tellement répandus qu'ils sont arrivés au pouvoir, incarné aujourd'hui par une droite « décomplexée ». Pour autant, celui qui est devenu président en reprenant jusqu'aux slogans du Front national est surtout adepte de l'esbroufe. L'association La Voix des Rroms rappelle ainsi que les expulsions ont été aussi nombreuses les années précédant l'ouverture officielle de la chasse aux Roms.

Dans la perspective du grand show électoral cuvée 2012, les concurrents se préparent : à droite, « *un mec qui en a !* » (comme le dit le porte-parole de l'UMP), face à une gauche « en résistance » : il faut bien trouver des enjeux pour inciter une fois de plus l'électeur à remplir son « devoir civique ». N.

1. S. Tissot et P. Tevanian, *Dictionnaire de la lépenisation des esprits*, L'Esprit frappeur, 2002.

Le droit à l'avortement menacé

La liberté pour les femmes de disposer de leur corps est issue d'une longue lutte qui a débouché en 1975 sur la loi Veil, leur permettant d'avorter, puis en 1982, d'obtenir le remboursement de l'avortement. En 2001, toujours grâce à leurs luttes, avec la loi Aubry, les femmes obtiennent l'allongement du délai de dix à douze semaines, la suppression de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures, la suppression de l'entretien préalable obligatoire et la possibilité de choisir la technique d'avortement. À ce moment, on aurait pu penser le droit à l'avortement enfin acquis !

Pour autant, neuf ans plus tard, rien ne l'est ! Malgré l'apparition de la pilule du lendemain qui pourrait être une solution en matière d'urgence suite à l'oubli de prendre la pilule, en ce qui concerne l'avortement, la loi de 2001, si elle représente une belle avancée, est très mal appliquée. En effet, certains établissements n'accueillent pas les femmes jusqu'à douze semaines de grossesse. D'autres multiplient les obstacles à la prise en charge des mineures. Dans certains cas, les femmes sans couverture sociale peuvent être obligées de fournir un chèque de caution. Autre embuche, les délais d'attente pour un avortement qui peuvent dépasser trois semaines. Enfin, l'obligation des établissements publics d'organiser la pratique des avortements n'est pas respectée, alors qu'ils y sont tenus depuis 1979 : il n'existe aucune mesure contraignante ou incitative. De plus, les médecins pratiquant les avortements ne sont pas, dans la plupart des cas, remplacés quand ils partent ou prennent leur retraite ; c'est l'occasion pour les directions d'établissements de restreindre ou d'arrêter la pratique de l'avortement. Début 2010, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a pourtant dénoncé que la loi de 2001 n'a jamais été appliquée dans son intégralité.

Mais l'avenir est encore plus sombre. En effet, la loi Bachelot restructure la santé publique avec pour seul objectif la rentabilité économique. De fait, les établissements de santé sont regroupés, avec pour conséquence la fermeture d'hôpitaux de proximité, la fermeture de maternités, ou encore la fermeture de centres d'interruption volontaire de grossesse (IVG). La tarification à l'activité, nouvelle méthode de financement des hôpitaux, incite les établissements à limiter ou à arrêter les actes chirurgicaux estimés non rentables, notamment la pratique des IVG. À chaque fermeture d'hôpital ou de service, les restructurations sont organisées avec perte de personnels soignants, concentration des activités, « travail à la chaîne ». Bien évidemment, les premières activités à être visées sont celles jugées mineures ou peu rentables. Ainsi, on voit les centres de prévention et d'accompagnement de la toxicomanie, les centres de soins annexes en immunologie (VIH) fermer les uns après les autres. Aujourd'hui, ce sont les centres pratiquant l'IVG qui sont dans le collimateur, avec la loi Bachelot. Il s'agit bien d'une décision politique et de la remise en question des droits à l'avortement, tandis que les anti-IVG se déchainent. C'est pourquoi, dans de nombreuses villes françaises, les associations de défense du droit des femmes et les libertaires organisent une contre-offensive. Il y a urgence : rejoignez-nous pour défendre le droit de choisir !

Patrick Schindler
Groupe Claaaaaash

Nouvelles des fronts

« Les barricades bloquent les routes mais ouvrent la voie ! »
Anonyme

Chaude, la rentrée annoncée mais de fait rien de tout ça. Défilé, journée d'action, défilé, grève non reconduite, journée d'action, défilé… jusqu'à épuisement et acceptation par KO « résignatoire » d'une loi inique et concoctée dans les sous-sols du Medef. CGT, CFDT et d'autres encore finiront pas signer après la concession de quelques miettes ou mieux encore ne signeront pas pour garder « les mains blanches », protesteront pour la forme mais de fait ne feront rien contre une réforme « inévitable »… Plus riches que jamais, l'Hexagone et les pays qui l'entourent réduisent les retraites des fidèles travailleurs, toujours acquis, même déçus, à l'État-providence, aux (t) rentes glorieuses, à la démocratie sociale (ou inversement), à l'association capital-travail. Mythe et illusion ont la vie dure, et malgré sa justesse le discours anarchiste n'est toujours (pas encore) entendu. Constat qu'il est sans doute bon de méditer…

Daniel Maunoury

Sur les fronts, la rengaine habituelle, licenciements, délocalisations, etc. Juillet et août connurent leur lot de licenciements, les vacances, on le sait, sont propices aux coups tordus. Huit cents postes supprimés à Téléperformance, annonce de 4 000 emplois menacés à Air France, suppression de 130 à Exxon Mobil en Seine-Maritime, référendum suicidaire à General Motors en Alsace… Et ça repart de plus belle en septembre. Quatre mille suppressions d'emplois confirmés à terme à l'APHP (la santé n'a pas de prix), nouveau vote suicidaire à Toulouse où les Conti du sud, face au chantage patronal, « acceptent » le blocage des salaires et la suppression de deux RTT en contrepartie d'un engagement de la direction de maintenir sur cinq ans 83 % des emplois. Élection piégée, les Bosch de Vénissieux (69) en savent quelque chose. Eux aussi avaient fait des concessions pour maintenir l'emploi, eux aussi avaient voté majoritairement pour la fin des 35 heures et l'emploi. Résultats des promesses non tenues : 350 suppressions de postes annoncées. Une balle dans le pied plus tard, espérons que la naïveté des uns, au demeurant bien compréhensible, permette la résistance du plus grand nombre à l'avenir. Que les 700 salariés de Vogica menacés par une liquidation judiciaire y pensent lorsque probablement, pour leur bien et leur avenir, le liquidateur leur demandera quelques sacrifices… avant l'exécution.

Tension sociale et appel à la grève illimitée à France 24 face aux dérives budgétaires de la direction ; reprise chez Manpower à Nanterre (92) après une semaine d'occupation du siège pour protester contre la réduction du nombre d'élus du personnel. Reprise après une belle victoire des ouvriers de Piper-Heidsiek, qui, face à la menace de 80 licenciements, ont bloqué au moment opportun, durant les vendanges, le processus de production. Attention toutefois au retour de bouchon une fois le pétillant embouteillé. Femmes en lutte, quatorze jours d'occupation chez Lejaby dans le Rhône pour refuser 197 licenciements sur 653 emplois pour cause de délocalisation, accord sur les primes de départ (15 000 euros) et jours de grève payés. Reprise enfin chez le papetier Svenka Cellulosa dans le Nord après neuf jours de grève suite à quelques promesses de reclassement pour les plus de 50 ans.

Malversation et travail clandestin. L'Union des industries et des métiers de la métallurgie (IUMM) a été mis en examen pour « travail dissimulé » par le TGI de Paris pour versement de primes non déclarées à des salariés roumains payés 3 euros par jour pour 17 heures de travail sur le chantier de restauration du Trianon (75) : l'exemple vient d'en haut, de très haut.

Dans le voisinage, mêmes causes, mêmes effets. Grève à répétition en Grèce face aux mesures de crise imposées par le Parti socialiste local. Marché du travail assoupli par le gouvernement socialiste de Zapatero en Espagne, plus de flexibilité et moins d'indemnisation en cas de licenciement par ailleurs facilité, donc grève générale. Et Aubry nous promet la lune pour 2012, allez comprendre quelque chose. Manifestation contre l'austérité aussi en Pologne, Irlande, Portugal, Pays-Bas, etc. Ça va péter ! Un nouveau printemps des peuples ?

Quant aux staliniens russes recyclés FSB ou aux pur sucre cubains, ils annoncent des réductions massives du nombre de fonctionnaires dans leurs appareils d'État, 100 000 sur trois ans en Russie et 500 000 à Cuba. Appel à la grève dans le métro de Londres contre la baisse des effectifs et à la grève générale contre le plan d'austérité préparé par le gouvernement britannique. Grève dans la mine d'or el Cubo au Mexique, l'usine de gaz de Casanare en Colombie, grève chez Renault au Brésil, grève en Guinée à la compagnie des bauxites, chez Coca Cola en Afrique du Sud, dans le pétrole au Gabon, chez Hyundai en Inde, Michelin en Thaïlande ou encore en Algérie chez Arcelor-Mittal… Malgré les 47 millions de chômeurs dans les pays de l'OCDE, malgré les nouvelles émeutes de la faim à Maputo au Mozambique, partout où le capitalisme délocalise, partout les travailleurs s'organisent et résistent. L'avenir appartient bien à ceux et celles qui produisent la richesse collective.

Quant à nous, après le 2 octobre, rendez-vous le 12, puis le…, puis le… jusqu'à la retraite à 70 ans.

Hugues
Groupe Pierre-Besnard

Brèves de combat

Manifs retraites (suite)

En Franche-Comté, 7 000 manifestants à Belfort, 5 000 à Montbéliard, avec les ouvriers de Peugeot, 4 000 à Vesoul, un millier à Pontarlier derrière une banderole « Pour des retraites solidaires. Imposons le partage des richesses ». Plus de 10 000 personnes dans les rues de Besançon. Beaux cortèges Solidaires et libertaire, ce dernier toujours encadré par les flics. Plus de 8 000 manifestants sur Beauvais dans une bonne ambiance. 500 tracts de la FA diffusés ! Premier vrai cortège libertaire : deux drapeaux FA et un rouge et noir, avec la volonté de créer un collectif. Bref, ça commence (enfin) à bouger à Beauvais ! Une bien belle journée de rassemblement des libertaires creusois avec cette nouvelle banderole. Une dizaine de militants et une vingtaine de sympathisants. 300 tracts fédéraux diffés. Moins drôle : à Saint-Nazaire, trois des six hommes interpellés à l'issue des incidents entre manifestants et forces de l'ordre ont été condamnés à des peines de prison ferme. Un tuyauteur au chômage, un salarié des chantiers STX et un agent SNCF comparaissaient pour avoir jeté des bouteilles ou des pierres sur les policiers. À suivre…

Arrêtons le massacre

Après la « réforme » des retraites, Copé, le « big boss » des députés UMP, veut remettre « sur la table » la question des 35 heures. Au moins, les capitalos ont de la suite dans les idées… Et que je te redéterre le « travailler plus » : « *Encore une fois, ça n'a pas de sens de dire travailler plus si l'on ne dit pas en même temps travailler mieux.* » C'est sûr, travailler mieux tout en supprimant – par un amendement bien planqué dans la loi sur les retraites – la médecine du travail, voilà une stratégie qui a du sens ! Au moins, sans médecins du travail attitrés, on ne saura jamais de quoi les salariés de plus en plus âgés seront « morts mieux » durant leurs dernières années de travail.

Comme par hasard

Surprenant que le gouvernement présente son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2011, en pleine déferlante de manifs contre les réformes des retraites… « *En déficit de plus de 20 milliards d'euros, dont plus de la moitié pour l'assurance-maladie, il contiendra plusieurs mesures qui pèsent sur les organismes d'assurance et les Français.* » Doit-on comprendre que nous allons devoir travailler plus ?

N'en jetez plus

Onze députés UMP, parmi lesquels Christian Vanneste, ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale visant à modifier les conditions de constitution de partie civile par les associations, ou plus clairement à restreindre radicalement leur pouvoir juridique. Et tout ça bien évidemment au nom de la liberté d'expression !

Roms toujours

Les rafles et charters ethniques de Roms continuent, malgré les condamnations unanimes du monde entier, et de l'Onu. La Voix des Roms et SOS soutien aux sans-papiers appellent à stopper immédiatement et par tous les moyens ces charters ethniques.

Boutin n'a rien compris au film

Pour Christine Boutin, « *les salles d'injection encouragent l'augmentation de la consommation par la présence rassurante de personnel médical et accompagnent la dépendance au lieu de l'arrêter* ». Les « salles de shoot » ont justement pour vocation de produire l'inverse : aider les toxicos à éviter de se shooter sans précaution (échanges de seringues, etc.) et les amener à réfléchir sur le thème de la dépendance, tout en respectant les individus. Mais la Boutin d'en rajouter une couche : « *La drogue est une souffrance pour la personne vulnérable et pour sa famille ; elle est une gangrène pour la société.* » Et de conclure par ce programme ambitieux : « *liquider l'héritage de mai 68* ». Elle peut toujours rêver, ou une autre solution consiste à attendre la mort de toute une génération !

Les mots plein la bouche

On ne peut résister au plaisir de répéter le beau lapsus de dame Dati sur Canal+ : « *De plus en plus, ces fonds d'investissements étrangers n'ont pour seul objectif que la rentabilité financière à des taux excessifs. Quand je vois certains qui réclament une rentabilité à 20-25 %, avec une fellation quasi nulle, et, en particulier en période crise, ça veut dire qu'on casse les entreprises…* » L'ex-ministre aurait mieux fait de pratiquer ce jour-là le « *motus interrompus* » !

PAVÉ D'ANAR avec SADIA et MAZOCH

KROKAGA

Les retraites sans la croissance

Les travailleurs, retraités et chômeurs qui ne se résolvent pas à abdiquer face aux diktats de la finance et de leurs représentants, ont désormais largement démonté le discours des réformateurs sur les retraites.

En reprenant les hypothèses des capitalistes, basées sur l'évolution du Produit intérieur brut (PIB), il est en effet facile d'invalider leurs théories alarmistes. Comme le démontre Bernard Friot [1], dont les conclusions sont reprises dans le schéma ci-dessous, l'effort à produire d'ici 2050 est comparable à celui des cinquante dernières années et génère des réserves confortables pour les moins de 60 ans (voir schéma).

Aujourd'hui, beaucoup sont donc convaincus que le seul véritable enjeu du financement des retraites est le partage des richesses. En effet, il s'agit de revenir sur le vol de la valeur ajoutée, réorientée depuis les années 1980 en direction des profits au détriment des salaires, sur lesquels sont assises les cotisations sociales qui financent la prise en charge des risques maladie, invalidité, vieillesse et chômage pour le plus grand nombre.

Pour résoudre la question des retraites, remettre la main sur l'ensemble des richesses créées est évidemment une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. S'il est utile de reprendre les arguments de nos adversaires politiques pour démonter leurs discours, il faut aussi savoir se défaire de leur mode de pensée.

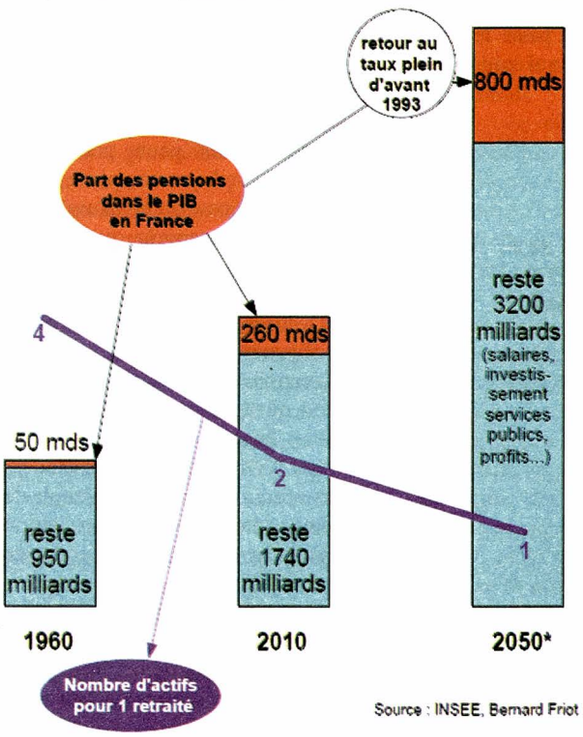

Source : INSEE, Bernard Friot

Le partage de quelles richesses ?

À moyen terme, l'enjeu caché de la réforme des retraites et de la période à venir est, au delà du partage des richesses, la notion de richesse elle-même.

En comparant le rythme de prélèvement des ressources (accéléré par la croissance mondiale) avec les réserves disponibles, nous pouvons prévoir que le doublement du PIB en 2050, toutes choses étant égales par ailleurs[2], ne sera pas possible.

Selon Bernard Friot, l'augmentation du PIB passe par des activités prédatrices mais aussi et surtout par la transformation d'activités, auparavant gratuites, en emploi (exemple des bonnes sœurs dans les hôpitaux des années 1960 qui sont devenues des infirmières). Mais c'est malheureusement bien la dimension destructrice du PIB qui est aujourd'hui prédominante (voir les liens entre PIB et empreinte écologique dans le rapport planète vivante du WWF 2008) : l'intensité énergétique par unité de PIB décroît moins vite que le PIB global n'augmente. C'est ce qu'on appelle l'effet rebond : si les automobiles consomment moins à l'unité, la distance parcourue augmente en même temps que le nombre de véhicules et avec le suréquipement (dont la climatisation), la consommation d'énergie s'accroît globalement.

Il est donc très déraisonnable d'imaginer, comme le fait Bernard Friot, un salaire moyen de 5 000 euros pour tous, quand la soutenabilité écologique (voir l'empreinte écologique des pays riches) imposerait des salaires bien moindres.

Quelques économistes intègrent ces dimensions à leur réflexion sur les retraites. Jean Gadrey propose d'abandonner la base des scénarios actuels : la macroéconomie classique quantitativiste. Selon lui, il faudrait partir d'estimations d'emplois ou de volume de travail par secteurs et sous-secteurs en fonction d'évaluations des besoins, de bilans écologiques et sociaux, et de projets de réorientation de la production.

Pour un syndicalisme autogestionnaire et inventif !

À l'image de la manifestation de la Confédération européenne des syndicats du 29 septembre pour « plus de croissance », la plupart des analyses émanant de la gauche et des syndicats évacuent cette contrainte, qui constitue pourtant la nouvelle donne de ce XXIe siècle, de leur réflexion : croître pour redistribuer des richesses toxiques n'a aucun sens.

Les militants syndicaux ne peuvent fonder leurs discours sur l'argument classique de la répartition des richesses sans évoquer le fait que cette richesse essentiellement monétaire va devoir changer de nature et au moins passer par : une collectivisation des usages (mutualisation des biens) ; une réduction des besoins (entretenus par la publicité) ; une réduction de la vulnérabilité des individus et des territoires par le renforcement de leur autonomie (plus de temps pour être acteur soi-même dans des circuits économiques courts et locaux, conception de biens facilement réparables par le plus grand nombre, etc.).

Il nous faut voir bien au delà de la notion de gains de productivité (trop souvent synonyme de flexibilité) et de croissance.

En tant que militant d'un syndicat du bâtiment à la CNT, je constate que cette réflexion existe à travers des projets émergents d'habitats collectifs partagés en lien avec un atelier populaire d'architecture et d'urbanisme, de coopératives de construction et de consommation...

Ces solutions privilégient la sobriété, pour travailler moins et vivre mieux : un vrai projet de société !

Alex
Groupe Tous les maquis de la Fédération anarchiste

1. Bernard Friot, *L'Enjeu des retraites*, La dispute, 2010, dont je recommande la lecture. (Voir l'article de M.-C. Calmus dans le présent ML, p. 9. NdR.)

2. En excluant toute régulation par la guerre, par exemple.

Potkine enlève la naphtaline

Tranches de jambon et logique antigravitaire

Personne ne contestera l'utilité des ascenseurs. En tout cas, personne au-dessus de 50 ans. Encore que les pinailleurs murmureront que nous n'aurions pas besoin d'ascenseurs si nous n'avions pas eu l'idée bizarre d'assembler, dans des villes, des millions d'êtres humains sur une étendue qui, il y a dix mille ans, nourrissait trois familles au plus. Ne défendons pas le néolithique, cet article veut traiter du vol de temps. Pas l'envol du temps en lui-même, non, le vol du temps par les machines qui prétendent nous en faire gagner. (Les lectrices subtiles, et philosophes, auront déjà remarqué qu'il s'agit ici d'une variation sur le thème « ne pas perdre sa vie à la gagner ».)

Donc, les ascenseurs

Les ascenseurs embêtent beaucoup les architectes, et plus encore les mégalomanes (les lectrices subtiles, et psychologues, savent qu'être l'un n'empêche pas d'être l'autre. Et vice-versa). Parce que les ascenseurs sont l'une des principales limites, sinon la seule, à l'élévation indéfinie des gratte-ciel. Prenez le temps de suivre le raisonnement. Il y a une vitesse qu'un ascenseur ne peut pas dépasser ; celle à partir de laquelle le changement de pression atmosphérique fait mal aux oreilles, voire vous perce le tympan. Or, à partir d'une certaine hauteur, mettons deux cents étages (quatre fois la Tour Montparnasse), cela signifie un temps de trajet en ascenseur d'une intolérable lenteur. Quelque chose d'aussi insupportable que, allez, ne chipotons pas, deux minutes. Et encore, si l'on a pris la précaution de créer des ascenseurs qui ne vont *que* aux, mettons, les cinq derniers étages. Ce qui, pour un bâtiment de deux cents étages, oblige à édifier des dizaines de puits d'ascenseur côte à côte. Bref, contrairement à la logique antigravitaire, après un certain nombre d'étages, plus on construira haut, plus il faudra construire large !

Les lectrices subtiles, et logiciennes, objecteront ici que le point faible du raisonnement se situe à la limite d'intolérabilité du trajet en ascenseur. Que nenni. Les papes de l'ascenseur, de la compagnie Otis, ont mis le temps à déterminer ce seuil d'intolérabilité. Ils ont filmé les foules attendant à la porte de leurs machines, ils les ont interviewées, et ont trouvé toutes sortes de façons de mesurer le temps, réel, d'attente et de trajet et le temps subjectivement évalué par les attendeurs et les ascensés. Deux minutes, temps réel, ne sont jamais traduites en deux minutes, mais, toujours, au moins en dix, voire en quinze minutes de temps subjectif !

Les lectrices subtiles, et syndicalistes, se demanderont en outre pourquoi est passé le temps des liftiers, ces malheureux qui passaient le leur à démarrer les ascenseurs ? Parce que les riches ont oublié qu'il faut que les gens puissent gagner de l'argent avant de pouvoir le dépenser (je digresse, là) ? Oui, bien sûr. Mais aussi parce que les ingénieurs d'Otis ont compris que les liftiers sont des êtres humains. Donc que les liftiers attendent les vieux, les vieilles, les unijambistes, les chargées de paquets et les pousseuses de poussettes, et les pervers qui ne parcourent les magasins que pour tuer le temps. Que les liftiers laissent le temps d'arriver à tous ces gens qui prennent leur temps. En d'autres termes, que les liftiers ralentissent les ascenseurs.

Les lectrices subtiles, et diplômées en électrotechnique (section automatismes), ont maintenant déjà deviné l'un des cauchemars des ingénieurs d'Otis : la pause portière. Pardon ? Oui, le temps accordé à la porte avant qu'elle ne se ferme, lorsque l'un des passagers de l'ascenseur a poussé le bouton qui la commande. La détermination de la pause portière engendre d'effroyables dilemmes éthiques : qui faut-il privilégier ? Le gagnant qui est entré dans l'ascenseur à temps, qui n'a pas de temps à perdre et qui veut rester dans les temps pour continuer à être un gagnant ? Ou le *loser* qui perd du temps, mais qui pourrait bien être, de temps en temps, un copropriétaire décidé à se venger, en son temps (à la prochaine assemblée), de la compagnie Otis qui l'a tant de fois humilié ?

Sans compter qu'une pause portière par trop infinitésimale implique une porte rapide, donc puissante, donc coupante. Mauvais pour l'image, les portes d'ascenseur qui transforment les mères pousseuses en tranches de jambon.

Certaines lectrices moins subtiles, mais vite indignées, objecteront peut-être qu'il est indigne de consacrer tant de temps à un sujet aussi éphémère que les ascenseurs. Les lectrices les plus subtiles leur répondront que, si l'on prend le temps d'y réfléchir, on constate que les ascenseurs offrent un excellent exemple des mille manières, détournées ou non, qu'ont capitalisme et industrialisme de… comment dire ? De nous dresser.

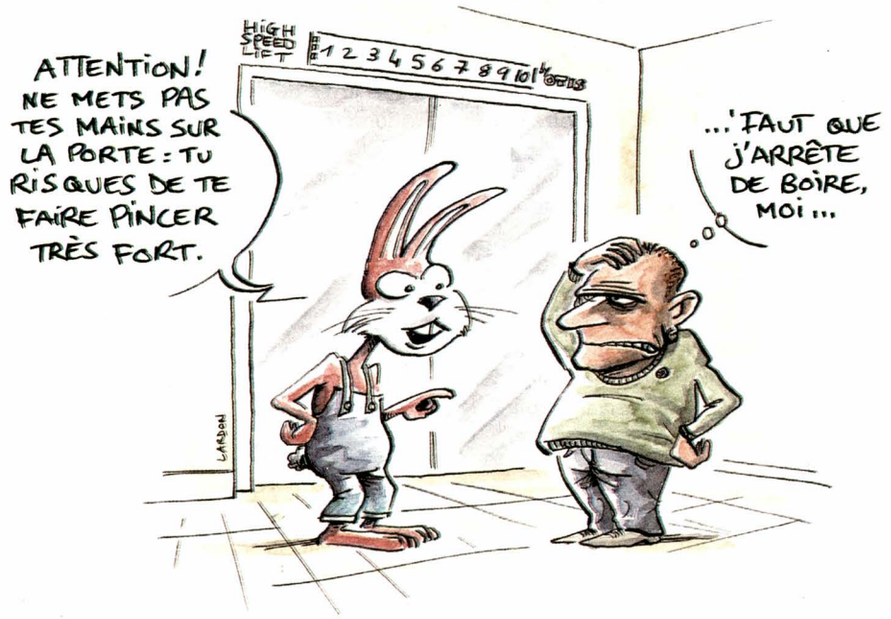

Nestor Potkine

qui approuve l'adage danois : Ting Tager Tid (Les choses prennent du temps).

Regard sur les retraites

Marie-Claire Calmus

Ce livre peut jouer un rôle décisif dans le mouvement actuel contre le projet de réforme des retraites.

En effet il déborde largement le cadre économique d'une critique du libéralisme : il vise à une transformation des vies, à contresens des mesures actuelles.

Pour ce faire, l'auteur retourne arguments et exemples consensuels édictés par le gouvernement, ressassées par les media (ceux-ci, pour ménager l'avenir, infléchissant quelque peu leur ligne devant l'ampleur de la protestation...) et hélas admis par une partie de nos concitoyens.

Chez les opposants mêmes, Bernard Friot dénonce ce qu'il reste d'adhésion à ce consensus et se propose de le détruire.

La grande idée du livre est que la « *pension* » doit être considérée comme un « *salaire continué* », attaché (et proportionnel) à la qualification du salarié et qu'on lui verse jusqu'à sa mort. Du coup plus de contestation possible au nom d'une révision obligée du montant de la pension et du nombre d'années de cotisation à assurer pour y avoir droit.

À partir de là, toute la construction libérale s'effondre.

Les retraités cessent d'être perçus comme un fardeau, en surnombre pour les actifs puisqu'ils continuent à en faire partie.

Aux critiques qui sont faites à cette argumentation au nom du fait qu'un certain nombre de retraités ne sont pas forcément actifs [1], l'auteur répond habilement par la comparaison avec les malades et les bien-portants. Retire-t-on le droit de vote aux grands malades et aux mourants, ou pire, remet-on en question ce droit général au nom des exceptions ? Évidemment non.

« *Allons au bout du questionnement : quel travail font les retraités en perte d'autonomie ? les retraités grabataires à qui on continue de verser leur salaire sous forme de pension alors que les réformateurs pensent qu'une allocation d'autonomie suffirait ? Quand la qualification personnelle sera devenue un fondement de la citoyenneté, une telle question marquée aujourd'hui au coin du sens commun fera frémir. Attribuer une qualification jusqu'à la mort, c'est affirmer l'irrévocabilité de la dignité de citoyen, cette citoyenneté que vient enrichir l'attribut universel d'une qualification : est-ce qu'on retire leur droit de vote aux mourants ?* » (p. 123.)

Dans la réalité, nous le savons tous, les retraités, pour la plupart bien portants, restent actifs puisque l'activité est la condition *sine qua non* du vivant et de la bonne santé physique et mentale.

À partir de là, les notions d'activité et de travail sont remises en question- et même dans les dernières pages, le vocabulaire afférent,

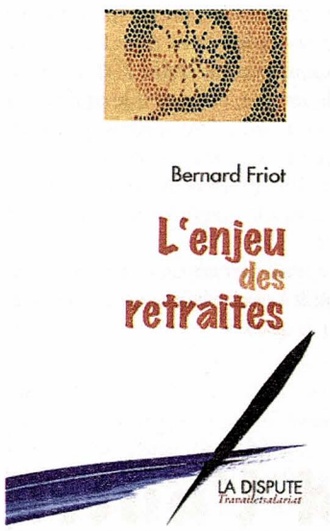

« salarié » devant remplacer « travailleur » ; les retraités deviennent exemplaires d'un travail libéré de la valeur travail, et des employeurs. Sans emploi à partir de soixante ans, ils continuent à contribuer par leur travail dans divers domaines à l'accroissement général des richesses : fonctions municipales, associatives, production de fruits et légumes dans leurs jardins, etc., et on eut ajouter réalisations intellectuelles et artistiques.

Ils ne sont donc pas des « *mineurs sociaux* » mais jusqu'au bout des producteurs.

Non plus des assistés au nom de la « *solidarité nationale* » mais des acteurs reconnus de la solidarité sociale.

Non plus redevables d'une quelconque charité, mais partie prenante d'une société au travail.

Le démontage le plus hardi des idées reçues et de la propagande est sans doute celui du concept de « *solidarité intergénérationnelle* » au nom duquel certains « *vieux* », culpabilisés, vont, dit-on, jusqu'à envisager de... laisser la place aux jeunes, c'est-à-dire de mourir !

Bernard Friot montre que la notion de génération fonctionne pour la cellule familiale, mais n'est pas pertinente en économie. Saluons au passage son analyse des conséquences idéologiques de l'appellation « jeunes » (au lieu de « jeunes gens » et « jeunes filles ») apparue dans les années soixante-dix et contribuant à faire des adolescents et jeunes adultes une classe à part.

« *La nouveauté inouïe de la retraite avec salaire continué est qu'elle a résolu « le problème de la vieillesse » [...]. La pension comme continuation du salaire dénaturalise l'âge et fait entrer les « vieux » dans l'abstraction du salariat [...]. L'analyse d'une société selon la naturalisation de caractéristiques biographiques individuelles (comme l'appartenance à une génération) posées du coup comme des essences empêche l'affirmation des logiques d'abstraction fondatrices d'un lien social politique. La pension comme salaire continué sort le débat public de l'impasse de la problématique générationnelle et peut être transposée dans tous les cas de naturalisations de caractéristiques biographiques qui sont au cœur d'un déni de la démocratie. Si les vieux, les femmes, les jeunes, les Noirs, les immigrés de la génération un, deux, trois, les habitants des quartiers, [...] les différents niveaux de sortie du système éducatif, les sans divers et variés, deviennent des salariés dotés d'une qualification et du salaire qui va avec, quel est l'avenir du marché du travail, de l'emploi et des employeurs, comment va-t-il être possible de pérenniser l'expropriation des producteurs de la maîtrise de la production ?* » (p. 112.)

Complète cette critique d'une vision naturaliste des générations, l'analyse économique de la notion de choc démographique, autre leurre selon Friot : « *Le choc démographique n'est pas un fait, c'est une construction fantasmée, et, en affectant chaque année une petite partie du taux de croissance à une hausse du taux de cotisation patronale vieillesse, nous ferions face sans aucune difficulté à la décélération à venir de la hausse du poids des pensions dans le PIB* » (p. 113,114).

L'illusion de la solidarité générationnelle repose aussi, selon lui, sur la confusion entre le flux de monnaie et le flux de valeur (Le flux de monnaie n'est pas le flux de valeur, p. 124 et suivantes) : « *La monnaie distribuée aux retraités correspond non pas à une part de la richesse créée par les actifs mais à la richesse créée par les retraités eux-mêmes. Les pensions anticipent la valeur attribuée à cette richesse non marchande, mais la monnaie qu'elles représentent est créée par les banques commerciales à l'occasion du prix anticipé des seules marchandises. Si bien que cette monnaie est transférée, sous forme de cotisation sociale, des entreprises vers les caisses de retraites. Alors que le fondement des pensions dans la création de richesses est le fait du travail actuel des retraités, le transfert des entreprises vers les caisses de sécurité sociale du flux de distribution de la monnaie des pensions fait croire qu'il y a transfert de la valeur des producteurs de ces marchandises vers les retraités. Or s'il y a bien transfert de monnaie des employés vers les retraités, cela ne signifie pas qu'il y a transfert de valeur des "actifs" vers les "inactifs".* »

Cette argumentation perverse selon Friot vient du mécanisme de création de la valeur monétaire à partir des marchandises.

L'exemple d'un autre fonctionnement possible est fourni par la situation des personnels soignants et des fonctionnaires.

Ils ne créent aucune marchandise mais « *il faut se réjouir que nous soyons en capacité d'attribuer de la valeur monétaire au travail non marchand* ». Le travail dans ce cas est rémunéré par l'impôt, « *la confusion entre valeur et flux monétaire délégitimant cette attribution, l'impôt étant accusé de ponctionner la valeur créée par les producteurs de marchandises pour alimenter une production non marchande qui pèserait en permanence sur eux* ».

Pourtant la comptabilité nationale « *ajoute le salaire des fonctionnaires au PIB comme indicateur (à défaut du chiffre d'affaires) de la valeur ajoutée par leur travail* » (p. 127).

À partir de là, Friot imagine un autre système de création de monnaie fondé non sur la marchandise mais sur la qualification. Cette hypothèse audacieuse, économiquement révolutionnaire, aurait mérité un traitement plus ample que quelques pages en fin du chapitre.

Même constat pour le « *Faire entreprise* » dans le chapitre V, « La retraite et l'avenir du salariat », un peu bref en regard du démontage méticuleux du système libéral dans les pages qui précèdent. Mais l'auteur reconnaît que ces développements dépassent le cadre de l'ouvrage.

« *La définition des produits est liée à celle des qualifications et pose la même question en matière de remplacement de l'autre* [l'employeur] *et du tiers* [le prix dans la logique du capital] [...] *Il s'agit là de questions ardues* [...] *que le projet de prolongement de notre tradition de salaire socialisé dans l'attribution personnelle qu'une qualification doit affronter, et à propos desquels on dispose du côté non-marchand étatique ou de certains pans de l'économie sociale* » (p. 150).

L'espoir contagieux qui sous-tend l'ouvrage, et cet hymne à un bonheur possible dont le sort des retraités actuels montrerait la voie, ne se confond pas, pour l'auteur, avec une quelconque gérontocratie.

Si la retraite, comme il le rappelle, avant la conclusion, doit être envisagée comme une seconde carrière, elle ne saurait être l'occasion de se maintenir dans des postes opérationnels et décisionnels que des adultes jeunes doivent occuper.

« *La retraite sera toujours un laboratoire d'expérimentation sociale à grande échelle ouvrant les possibles d'un nouvel avenir du travail.* »

Puissent les opposants au projet gouvernemental, plus résolus et radicaux, semble-t-il, que dans un passé proche tirer les leçons de ce beau livre, sortir idéologiquement des sentiers battus et à partir de la critique d'un aspect crucial du système libéral, oser envisager pour tous un avenir résolument différent de celui auquel on veut nous contraindre. M.-C. C.

*. Pierre Khalfa, « La retraite ou le salaire du retraité ? À propos du livre de Bernard Friot, *L'Enjeu des retraites* », *Mouvements*, n° 63, juillet-septembre 2010.

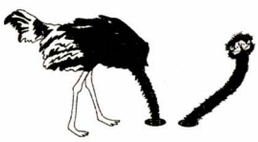

Quand l'autruche éternue...

Rien de plus humiliant

Tirant tête hors du trou, qu'entends-je ? Un matin comme ça on est bien, on se lève un peu tard, le café infuse tranquille, mais : on allume la radio. Geste fatal, brisant net toute velléité de tartine, puisqu'à l'autre bout des ondes cause l'indicible Finkielkraut, Alain. Philosophe, écrivain, courtisan à bretelles du sarkozystan-pour-mille-ans, ce gars a des idées sur tout, et surtout des... Il vient là vendre son bouquin, mais il prévient d'emblée avoir « *hésité à le publier : j'avais peur d'ajouter du bruit au bruit* ». Il hésita, donc, juste ce qu'il faut : son opuscule est en vente libre, dans toutes les mauvaises librairies. Le sujet de la chose ? « *En France, il y a un sentiment qui monte.* » Bigre. « *En France, il y a un sentiment qui monte, qui est une francophobie très présente. Il faut faire face à cela.* » Nous voilà renseignés. Charles Maurras est dans la place, qui agite ses mains en tous sens, semble parcouru de frissons, tremble des pieds à la crinière à la manière d'un pantin tout à fait déglingué. Quand, passage obligé, il se met à parler des Roms, on peut le voir qui bave, un peu : « *Tracer une analogie entre le renvoi chez eux, avec indemnité, d'un certain nombre de citoyens et la déportation dans les camps de la mort, c'est abolir l'existence même des camps de la mort.* » Putain d'envoi n'est-ce pas, uno ladite indemnité changerait la donne et rachèterait, c'est le mot, l'acte odieux qu'est toute expulsion, pour ainsi dire, l'humaniserait ? Or, si l'argent n'a pas d'odeur, c'est rien de dire qu'il y contribue. Deusio, le fait de s'insurger contre les rafles anti-roms ferait de nous autant de pourritures négationnistes ? L'argument est usé jusqu'à la corde et raboté tel une poutre ayant soutenu des générations de pendus. Une rafle est une rafle, quelle qu'en soient les victimes, et ce qui fut nommé épuration ethnique par exemple lors des guerres de Yougoslavie, s'applique à la France de 2010. L'Europe, par la voix de Viviane Reding, n'a pu que le rappeler. Cependant, pour Finkiel', « *il n'y a rien de plus humiliant pour la France aujourd'hui que de comparaître devant cette maîtresse d'école allumée* ». Rien de plus humiliant, vraiment ?

Le café est passé, il est désormais dans la tasse, mais sur les ondes l'ultra ne se calme pas pour autant. Le voici endossant le costume du petit juge : « *Je pense qu'il n'est pas moins grave d'assassiner un policier, un gendarme, que de commettre un acte terroriste.* » D'un côté des dizaines de victimes innocentes, de l'autre un personnage ayant, lorsqu'il endossa l'uniforme, accepté les risques inhérents à ce métier bizarre : poulet. Pour le philosophe, cependant, aucune différence notable. En guise de conclusion ce courtisan à la petite semaine estime devoir préciser que « *le problème aujourd'hui en France, ce n'est pas Nicolas Sarkozy, le problème c'est cette violence-là, qui ne cesse de monter, ces agressions quasi quotidiennes contre les détenteurs de l'autorité publique* ». Nul doute qu'avec une langue à talonnette si bien pendue, Finkielkraut a toutes les chances de finir sous-préfet du canton de Sigmaringen.

Dans le pré carré nazillardon des ultimes impénitents nourris de sarkopétainisme, Finkiel'côtoiera certainement Hortefeux-à-volonté, lequel, la semaine dernière, s'est illustré en soutenant le flic tueur de gitan, celui de Saint-Aignan. « *Je tiens à manifester publiquement mon soutien moral et matériel à ce militaire aujourd'hui dans l'épreuve* », susurra le bougnat une larme à l'œil et main sur le cœur, comme si c'était le gendarme qui s'était fait descendre et non pas le contraire. Puis le ministre précisait que « *l'agent bénéficiera de la protection juridique de l'État* ». Ce qui est tout dire, et tout avouer, en matière de justice. Il y a deux semaines, un de ces cow-boys sortait comme ça libre de son procès, après avoir tiré à sept reprises, sept !, sur un de ces gitans, lui pourtant menotté et entravé à la cheville. En ce moment, les « *gens du voyage* », comme disent les préfets, les flics et les gadjés, ont tout intérêt à voyager rapidement, à se déplacer vite, à courir entre les arbustes, histoire d'éviter les balles.

Frédo Ladrisse

http://quand-l-autruche-eternue.over-blog.com/

Le double langage de Benoît XVI

À l'occasion du récent voyage du pape Benoît XVI en Grande-Bretagne, retour – via Bakounine et ses analyses toujours actuelles – sur les tréfonds idéologiques de l'Église catholique…

René Berthier

LE HASARD A VOULU que je sois à Londres au moment de la visite de Benoît XVI. Les Londoniens ne sont pas différents des Parisiens, qui râlent lorsqu'une visite officielle provoque des entraves à la circulation. Les journaux semblaient surtout insister sur le coût de cette visite, supportée pour l'essentiel par les contribuables dont une majorité n'est pas catholique.

Lesdits journaux n'ont pas manqué de faire état des gaffes de je ne sais plus quel cardinal qui avait déclaré que l'Angleterre avait une longue tradition d'anticatholicisme – ce qui est parfaitement vrai – et qu'en arrivant à l'aéroport d'Heathrow on avait l'impression de débarquer dans un pays du tiers monde.

Athéisme égale nazisme ?

Le sommet du séjour du pape fut pourtant l'assimilation qu'il fit entre athéisme et nazisme. La négation de Dieu, dit-il, conduit à la barbarie.

Dans son discours de remerciement à la reine Elizabeth, cheffesse, rappelons-le, de l'Église anglicane, le pape a rappelé « *la manière dont la Grande-Bretagne et ses dirigeants se sont dressés contre la tyrannie nazie qui voulait éradiquer Dieu de la société* ». À croire que le principal projet d'Hitler était d'« *éradiquer Dieu* ».

« *Tandis que nous méditons sur les leçons de l'athéisme extrême du XXe siècle, n'oublions jamais comment l'exclusion de Dieu, de la religion et de la vertu de la vie publique conduit finalement à une vision déformée de l'homme et de la société, et donc à une vision réductrice de l'individu et de son destin.* »

L'Association humaniste britannique[1] protesta contre cette vision des choses en la qualifiant de « *surréaliste* » et de « *diffamation contre tous ceux qui ne croient pas en Dieu* » : « *L'idée que ce sont les personnes non religieuses qui, dans la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, veulent imposer leur vision aux autres est surréaliste, venant d'un homme dont l'organisation agit internationalement pour imposer sa norme morale étriquée et excluante, et saper les droits des femmes, des enfants, des homosexuels et de beaucoup d'autres.* »

Il serait peut-être temps de rappeler le soutien que l'Église catholique espagnole a donné au fascisme dans une lettre collective des évêques espagnols datée du 1er juillet 1937. Le Vatican ne cachait alors pas son soutien à Franco. Pie XII, que Benoît XVI veut béatifier, déclara le 16 avril 1939 que l'Espagne franquiste était « *la patrie élue de Dieu* ». À Rome, on salua la victoire franquiste par une messe.

Entre l'Église de la période de la guerre civile espagnole et celle d'aujourd'hui, il y a une évidente continuité, puisqu'en 2007 Benoît XVI fit béatifier 498 « martyrs » de la guerre civile espagnole. Comme Jean-Paul II, il béatifie en gros.

L'Église a parfaitement choisi son camp : les béatifiés, qui acquièrent ainsi le statut de « bienheureux » (étape nécessaire avant la sanctification), sont des victimes de la gauche, persécutées pour leur foi : dans la fournée, on trouve 2 évêques, 25 prêtres, 462 religieux et 7 diacres, séminaristes ou laïcs.

Du côté républicain, où tous n'étaient tout de même pas des athées, le traitement est différent. Les catholiques qui choisirent le mauvais camp n'eurent pas droit à la même reconnaissance. Ainsi, 18 prêtres basques exécutés par les franquistes n'eurent pas droit à une sépulture chrétienne.

Seule la religion catholique…

Dans la croisade que Benoît XVI mena contre l'islam, le pape avait publié en 2006 dans le magazine semi-officiel des Jésuites, *La Civiltà Cattolica*, un article dans lequel il s'était démarqué de la politique qu'avait adoptée Jean-Paul II. Ce magazine publia une critique sévère de la manière dont les chrétiens sont traités dans les sociétés islamiques. C'était sans doute la première fois que des officiels de l'Église catholique reconnaissaient l'ampleur réelle du conflit qui sépare l'islam de la chrétienté. On pouvait lire dans ce magazine que « *pendant presque mille ans, l'Europe fut constamment menacée par l'islam, qui par deux fois mit sa survie sérieu-*

sement en danger ». Aujourd'hui, l'islam menacerait une fois de plus l'Europe par le terrorisme et par sa démographie. Cet article eut un réel impact chez nombre de catholiques, mais aussi de protestants pour qui un pape, ayant enfin pris conscience du problème, semblait vouloir mettre en place la résistance.

Pour Benoît XVI, c'est la survie de l'Europe qui est en jeu ; aussi appelle-t-il les Européens à se souvenir de leurs racines chrétiennes. En cela, le pape rejoint les rangs de tous ceux qui tentent d'alerter l'opinion publique européenne sur la menace qui pèse sur l'Occident. Ainsi, Benoît XVI rejoint un théoricien anglo-américano-israélien, Bernard Lewis, pour qui « *l'Europe sera musulmane avant la fin du siècle* »[2].

Benoît XVI accuse les pays occidentaux de laxisme lorsque ces derniers refusent de reconnaître leurs racines chrétiennes par peur d'offenser le nombre croissant de musulmans qui vivent en Europe.

Il perce même dans le discours papal une certaine admiration pour l'islam : dans la vieille Europe, « *nous allons vers une dictature du relativisme qui ne reconnaît rien comme définitif et dont la plus grande valeur est l'ego et le désir individuel* ». L'islam, au contraire, est tout sauf relativiste : « *La renaissance de l'islam est due en partie aux nouvelles richesses matérielles acquises par les pays musulmans, mais surtout par la conscience qu'il est capable d'offrir un fondement spirituel valide pour la vie de son peuple, un fondement qui semble avoir échappé des mains de la vieille Europe.* »

On comprend donc que sa sainteté condamne le relativisme, c'est-à-dire l'idée que toutes les religions se valent. Le problème c'est que Benoît XVI le condamne quand ça l'arrange[3].

« Liberté et vérité »

En janvier 2009, un député écologiste autrichien, Karl Öllinger, révéla que le cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI, avait publié en 1998, dans une revue d'extrême droite, *Die Aula*, un long article dans un numéro hors-série consacré à la révolution de 1848. L'article côtoyait des textes négationnistes de députés néonazis. Cet article, intitulé « Liberté et vérité », est une critique des libertés individuelles et du système démocratique.

Embarrassé, le diocèse de Vienne affirma que le cardinal Ratzinger n'avait jamais donné son accord pour une publication dans *Die Aula*, mais les documents conservés par la revue lors de la négociation prouvent le contraire.

Il est d'ailleurs difficile de croire que Benoît XVI, Bavarois de naissance, ait pu ignorer quelles étaient les orientations politiques de *Die Aula*, qui soutenait Jörg Haider, homme politique d'extrême droite. La revue n'avait pas manqué d'exprimer sa satisfaction lors de la nomination de Benoît XVI, en qui toute l'extrême droite autrichienne reconnaît un des leurs.

Alors qu'il condamnait le relativisme lorsqu'il s'agissait de relativiser la religion, Benoît XVI le revendique dans « Liberté et vérité » lorsqu'il s'agit de se battre pour une société meilleure : « *Il n'y aura jamais, dit-il, un état de choses absolument idéal dans notre histoire humaine, et l'ordre définitif de liberté ne sera jamais établi.* » Benoît XVI s'en prend au « *mythe du monde libéré de l'avenir dans lequel tout sera différent et bien. Nous ne pouvons bâtir que des ordres relatifs, qui ne peuvent jamais exister et représenter le bien que d'une manière relative* ».

La préoccupation du pape est de montrer qu'il ne sert à rien de vouloir changer le monde, parce que tout est relatif, et que la seule chose qui est permanente, c'est le Bon Dieu. Dans son texte, Benoît XVI s'en prend également à l'autonomie de la raison : « *La raison humaine a besoin du soutien des grandes traditions religieuses de l'humanité.* »

Église et réaction

Le rejet de la raison comme moteur de l'activité humaine se justifie par le fait que la religion est quelque chose d'inaccessible à la raison. Le pouvoir spirituel de la religion, la croyance en quelque chose qui n'existe pas, doit se fonder sur la foi, c'est-à-dire quelque chose de tout à fait irrationnel. L'histoire des religions montre par ailleurs que pouvoir spirituel et pouvoir politique ne sont jamais éloignés l'un de l'autre.

Dans l'Église catholique, le rejet de la raison est une constante. Ainsi, dans les années 1860, le pouvoir du pape sur l'Église catholique est presque absolu. Cette Église est complètement fermée à la « modernité » de l'époque. Les progrès des sciences de la nature et des sciences humaines sont ignorés. La théologie, le droit canon et la philosophie sont étroitement surveillés. En politique, le pape Pie IX en est encore à l'Ancien Régime. La vie intellectuelle de l'Église est complètement stagnante, sauf en Allemagne – terre de philosophie – où les facultés de théologie sont un foyer intellectuel important. Mais voilà : les professeurs allemands se tiennent au courant de la science, de l'histoire et de l'évolution de la philosophie. C'est inadmissible. Aussi, lorsque l'abbé Frohschammer publie en 1861 un livre, *De Libertate Scientiae*, qui est un appel à l'indépendance de la raison, est-il vertement blâmé par le pape dans sa bulle *Gravissimas* (11 décembre 1862), et le livre mis à l'Index[4] : « *Nous ne pouvons tolérer que la raison envahisse, pour y semer le trouble, le terrain réservé aux choses de la foi.* [...] *Jamais il ne sera permis à la philosophie d'affirmer quoi que ce soit de contraire aux enseignements de la divine révélation ou de l'Église.* »

En septembre 1863, un célèbre théologien allemand réunit à Munich un congrès de savants ecclésiastiques lors duquel fut exposée l'idée que l'opinion publique et la science théologique devaient ensemble jouer un rôle. Là encore : condamnation du pape contre une tentative d'usurpation des prérogatives de l'Église dans la détermination du dogme. Ainsi l'Église en vint-elle à condamner le principe essentiel du mouvement scientifique, la liberté de critique et d'investigation.

Féroce opposant au rationalisme du XVIIIe siècle, Pie IX encouragea la bigoterie par un ensemble d'initiatives en faveur du culte de la Vierge, du Cœur de Jésus, de la dévotion à saint Joseph et en favorisant les pèlerinages. C'est sous son pontificat que furent encouragées les dévotions auxquelles donnaient lieu les « apparitions » de la Vierge à La Salette (1846), à Lourdes (1858), à Pontmarin (1871).

Mais le pape était beaucoup moins inquiet des progrès de l'esprit scientifique que de l'évolution des idées politiques : le courant démocratique, libéral et laïc semblait tout emporter sur son passage.

Le 8 décembre 1864[5], Pie IX publie l'encyclique *Quanta Cura*, qui est presque exclusivement consacrée aux questions politiques, dans laquelle il s'en prend en particulier au « *naturalisme* » qui veut que « *la société soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses religions* ». C'est là un « *impie et absurde principe* » qui conduit à de nombreuses erreurs, et en particulier la liberté de conscience et des cultes ; la démocratie.

Quanta Cura condamne l'interdiction de « *réprimer par des peines légales les violations de la loi*

catholique ». Elle condamne à la fois l'idée que « *la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme* » et que « *ce droit doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien organisée* ». La liberté de conscience est exigée pour le seul usage des catholiques : ainsi se trouve proscrit le principe selon lequel « *les citoyens ont droit à l'entière liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions quelles qu'elles soient, par les moyens de la parole, de l'imprimé ou toute autre méthode sans que l'autorité civile ni ecclésiastique puisse lui imposer une limite* ». En diffusant des opinions « *hasardeuses* », ceux-là ne font que prêcher « *la liberté de perdition* », puisqu'il ne manquera jamais d'hommes « *qui oseront résister à la vérité et mettre leur confiance dans le verbiage de la sagesse humaine* »[6].

Pie IX s'oppose à la « *volonté du peuple* » si elle est « *dégagée de tout droit divin* » : une société « *dégagée des liens de la religion et de la vraie justice* » va à sa perte et devient l'« *esclave de ses propres passions et intérêts* » ; c'est d'ailleurs pour cela que les hommes qui professent ces idées « *poursuivent d'une haine si cruelle les Familles religieuses, en dépit des services rendus au prix des plus grands efforts à la religion chrétienne, à la société civile et à la culture* ».

Dans le *Syllabus* (1864), le pape s'oppose à l'idée qu'il « *n'existe aucun Être divin, suprême, parfait dans sa sagesse et sa providence, qui soit distinct de l'univers* ».

Le *Syllabus*

Le pape réprouve dans le *Syllabus* l'affirmation selon laquelle « *la raison humaine, considérée sans aucun rapport à Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal* », de même que la prétention de ceux qui pensent que « *la foi du Christ est en opposition avec la raison humaine* ». Or Bakounine dénonce l'« *anathème* » lancé par le pape « *contre ceux qui prétendent que la raison humaine est capable d'embrasser, d'atteindre et de comprendre la vérité, et qu'elle ne doit point se prosterner avec une foi absolue et aveugle devant les incompréhensibles mystères de la révélation*[7] ».

Le « *rationalisme modéré* » est également condamné, « *qui considère que puisque la raison humaine est égale à la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées comme les sciences philosophiques* ». Cela signifie en somme que l'examen scientifique des textes sacrés par la linguistique, la philologie, etc., est interdit : on pense en particulier aux penseurs allemands des années 1830-1840 tel David F. Strauss.

Le *Syllabus* interdit de penser que « *les prophéties et les miracles racontés dans les Saintes Écritures sont des fictions poétiques* », et que « *les mystères de la foi chrétienne sont le résumé d'investigations philosophiques* » ; il interdit également de dire que « *dans les livres des deux Testaments sont contenues des inventions mythiques, et Jésus-Christ lui-même est un mythe* ». En somme il est interdit de nier l'existence de Dieu.

Ainsi lit-on dans l'encyclique *Quanta Cura* : « *Vous n'ignorez pas non plus que, même à cette époque où nous sommes, on en trouve qui, mus et stimulés par l'esprit de Satan, en sont arrivés à cette impiété de nier Notre Seigneur et Maître Jésus-Christ, et ne craignent pas d'attaquer sa Divinité avec une insolence criminelle.* »

Les dogmes de la religion chrétienne ne peuvent pas être « *l'objet de la science naturelle ou philosophie* », dit le *Syllabus*. De même, il est faux que « *les décrets du Siège apostolique et des Congrégations romaines empêchent le libre progrès de la science* ». « *Chaque homme est libre d'embrasser et de professer la religion qu'à la lumière de la raison il aura jugée vraie* », lit-on : voilà encore un principe que tout bon chrétien doit combattre.

Le socialisme, le communisme, les sociétés secrètes, les sociétés bibliques, les sociétés clérico-libérales sont des « *sortes de pestes* » qui ont été « *à plusieurs reprises frappées de sentences formulées dans les termes les plus graves* » par des condamnations antérieures (*Syllabus*) (suit une liste de cinq condamnations s'étalant de 1846 à 1863), émanant toutes de Pie IX.

Pie IX ne comprend pas pourquoi l'Église n'aurait pas « *le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est uniquement la vraie religion* », ni pourquoi elle n'aurait pas « *le pouvoir d'employer la force, ni aucun pouvoir temporel direct ou indirect*[8] ».

Le *Syllabus* s'oppose encore à ce que « *les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Église* ». Dans l'encyclique *Quanta Cura*, on peut également lire, à propos des partisans de l'école non confessionnelle : « *Par ces opinions impies et ces machinations, ces hommes de mensonge veulent surtout aboutir à ce que la doctrine et le pouvoir de l'Église catholique qui apportent le salut, soient entièrement éliminés de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, et que l'âme tendre et malléable des jeunes soit infectée et déformée pitoyablement par toutes sortes d'erreurs perverses et par le vice.* »

Et encore : « *Voilà pourquoi ils déclarent que ce clergé même, en tant qu'ennemi du véritable et utile progrès de la science et de la civilisation, doit être écarté de toute charge et de tout rôle dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse.* »

Bakounine dénonça vigoureusement les positions de l'Église sur l'éducation. Selon le révolutionnaire russe, le *Syllabus* condamne « *ceux qui prétendent que l'éducation des enfants doit consister dans le développement de leurs dispositions naturelles : de la force, de la santé et de la beauté de leurs corps par l'hygiène et par la gymnastique ; de leur esprit par la pensée, et de leur volonté, de leur dignité personnelle par l'enseignement, par l'exemple du respect humain mutuel et par une progressive liberté* ». L'Église condamne également « *ceux qui enseignent aux enfants que le travail loin d'être une punition, une dégradation, un signe d'esclavage et un effet de la malédiction divine, comme nous le révèle la sainte Écriture, est un devoir sacré pour tout homme, le signe de sa puissance et de sa dignité, la base même de ses droits et de sa liberté*[9] ».

L'encyclique condamne ceux qui, « *non contents de bannir la religion de la société* », veulent également « *l'exclure de la famille* ». Ceux-là veulent « *soustraire complètement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse* ».

Ce que Bakounine relève dans un autre « anathème », qu'il formule ainsi : « *Anathème contre ceux qui donnent l'éducation aux enfants en vue de former des hommes forts, pleins d'honneur et de dignité personnelle, pleins de respect pour les droits et pour la dignité d'autrui, jaloux de leur liberté, aimant la justice et l'égalité, et professant en toutes choses et dans toutes les circonstances de la vie le culte impie de l'humanité – et qui renient et rejettent par là même l'unique fin de l'éducation religieuse : la sainteté.* » « *Et comme l'Église, seule détentrice de la divine vérité, peut seule leur donner cette éducation religieuse, anathème surtout contre ceux qui ont soustrait les écoles à son gouvernement absolu.*[10] »

Il est contraire à la doctrine de l'Église « *de refuser l'obéissance aux princes légitimes et même de se révolter contre eux* ». C'est que « *le pouvoir de gouverner est conféré non pour le seul gouvernement de ce monde, mais avant tout pour la protection de l'Église* » dit *Quanta Cura*, citant saint Léon (Lettre 156).

Il va sans dire que le *Syllabus* s'oppose également à la séparation de l'Église et de l'État, ainsi qu'à l'idée que la religion catholique ne soit plus « *considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes* ». Pie IX revendique dans le *Syllabus* la suprématie de l'Église sur l'État[11].

La liberté de tous les cultes, la libre expression publique de ses opinions « *jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférentisme* ».

Le dernier et quatre-vingtième article de cette longue liste s'inscrit en faux contre l'idée que « *le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et tran-*

siger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne », donnant un point final à une énumération par laquelle l'Église se met totalement en retrait de la société de son temps.

À l'écart de toutes les tendances de l'évolution des sociétés modernes

Par le *Syllabus*, le souverain pontife ne condamnait pas seulement un mouvement qui tentait de réformer la papauté, il se mettait complètement à l'écart de toutes les tendances de l'évolution des sociétés modernes, puisque les doctrines qu'il condamnait allaient devenir des lieux communs dans presque tout le monde catholique. Non seulement il condamnait la laïcité et la séparation de l'Église et de l'État, mais également l'État qui tolérait d'autres religions. Avec les libres penseurs, il condamnait les indifférents et tous les catholiques modérés. La publication du *Syllabus* dans un langage clair, pour une fois, révélait la réprobation papale d'idées qu'une grande partie des catholiques pensait licites : la société moderne tout entière est condamnée par l'Église catholique.

Dans un ouvrage qu'il écrira en 1871, Bakounine résume parfaitement le décalage existant entre la politique pontificale et la réalité du temps : « *La Rome jésuitique et papale est une monstrueuse araignée qui est éternellement occupée à réparer les déchirures, causées par des événements qu'elle n'a jamais la faculté de prévoir, dans la trame qu'elle ourdit, sans cesse, espérant qu'elle pourra s'en servir un jour, pour étouffer complètement l'intelligence et la liberté du monde. Elle nourrit encore aujourd'hui cet espoir, parce qu'à côté d'une érudition profonde, d'un esprit raffiné et subtil comme le poison du serpent, d'une habileté et d'un machiavélisme formés par la pratique non interrompue de quatorze siècles au moins, elle est douée d'une naïveté incomparable, stupide, produit de son immense infatuation d'elle-même et de son ignorance grossière des idées, des sentiments, des intérêts de l'époque actuelle et de la puissance intellectuelle et vitale qui, inhérente à l'humaine société, la pousse fatalement et malgré tous les obstacles à renverser toutes les institutions anciennes, religieuses, politiques et juridiques, et à fonder sur toutes ces ruines un ordre social nouveau. Rome ne comprend et ne comprendra jamais rien à tout cela, parce qu'elle s'est tellement identifiée avec l'idéalisme chrétien, dont, n'en déplaise aux protestants et aux métaphysiciens, n'en déplaise aussi au fondateur de la soi-disant nouvelle religion du progrès, le vénérable Mazzini, elle reste toujours la réalisation la plus logique et la plus complète, que, condamnée à mourir avec lui, elle ne peut voir, ni même imaginer, rien au-delà. Il lui paraît qu'au-delà de ce monde qui est le sien et qui constitue proprement tout son être, il ne peut y avoir pour tout le monde que la mort. Comme ces vieillards du Moyen Âge qui, dit-on, s'efforcèrent d'éterniser leur vie propre en s'infusant le sang des jeunes gens qu'ils tuaient, Rome n'est pas seulement le dupeur de tout le monde, elle est la dupe d'elle-même. Elle ne trompe pas seulement, elle se trompe. Voilà son incurable sottise. Elle consiste dans cette prétention d'éterniser son existence, et cela, à une époque où tout le monde prévoit déjà sa fin prochaine, ses Syllabus et sa proclamation du dogme de l'infaillibilité papale étant une preuve évidente de démence et d'incompatibilité absolue avec les conditions les plus fondamentales de la société moderne ; c'est la démence du désespoir, ce sont les dernières convulsions du mourant qui se raidit contre la mort.*[12] »

Il serait fastidieux de mettre en regard l'ensemble des « anathèmes » que Bakounine relève et les 80 « *erreurs de notre temps* » dénoncées par le *Syllabus*. Si Bakounine sous-estime la capacité de l'Église à se survivre à elle-même, il ne fait pas de doute que sa critique féroce de l'Église et de la religion n'est pas la lubie d'un homme reclus et isolé du monde, mais qu'elle relève d'une analyse d'une actualité brûlante à son époque. Nous pourrions ajouter qu'en faisant le bilan du pontificat de feu Jean Paul II, le canonisateur de Pie IX, puis du début de celui de Benoît XVI, elle est toujours d'une actualité brûlante. **R. B.**

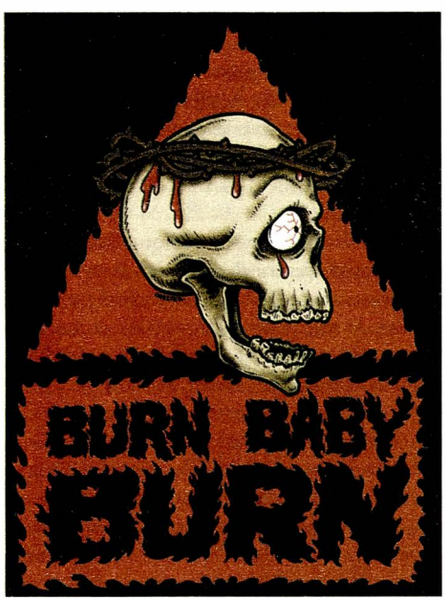

1. http://www.humanism.org.uk/home. (NdR.)

2. Bernard Lewis est également connu pour avoir été un négateur du génocide des Arméniens par les Turcs. (NdR.)

3. Le terme « relativisme » est lui-même… relatif, et peut prendre diverses acceptions en fonction des contextes d'usage, que nous n'avons pas la place de préciser ici. En un mot, le pape n'est pas relativiste en ce qui concerne la religion (le mot « catholicisme » vient du mot grec *katholikós* signifiant « universel » – qu'il faut comprendre comme « absolu »), mais l'est en ce qui concerne d'autres domaines comme celui du rapport sciences/religion (les sciences seraient des savoirs relatifs et la religion un absolu indiscutable et insaisissable). Un article dans la rubrique « Sciences » du ML pourra faire le point sur cette importante question (mais déjà, dans le ML 1604, l'article d'Hervé Ferrière en dit un mot). (NdR.)

4. L'*Index librorum prohibitorum* est un répertoire qui parut pour la première fois en 1559, faisant la liste des ouvrages interdits à la lecture du bon chrétien. Une congrégation de l'Index fut instituée en 1571, travaillant de conserve avec l'Inquisition, organisation de bienfaisance, comme on sait, destinée à montrer la bonne voie aux âmes perdues. La première édition prononça mille condamnations, parmi lesquelles figurent Érasme, Rabelais, Machiavel et 48 éditions jugées hérétiques de la Bible. Parmi les auteurs dont un livre ou toute l'œuvre furent mis à l'Index : Pierre Bayle, Spinoza, Bergson, Auguste Comte, Condorcet, Descartes (toutes ses œuvres philosophiques), Fontenelle, Casanova, Henri Heine, Thomas Hobbes (toute son œuvre philosophique), David Hume (*idem*), Kant, La Fontaine, Lamennais, Malebranche, Proudhon (quand même !) Quinet, Renan, Taine, Sartre (toute son œuvre), Simone de Beauvoir, Moravia, Malaparte. Curieusement, Sade ne s'y trouve pas… ni Sacher-Masoch, mais le Grand dictionnaire universel du XIXe siècle de Larousse s'y trouve (!). Certains ouvrages furent retirés de l'Index : c'est le cas des *Misérables*, en 1963, mais à la condition qu'on y ajoutât des notes explicatives sur certains passages auxquels l'Église s'opposait. L'Index ne sera supprimé qu'en… 1966.

5. Le pape était un fan de la Sainte Vierge, ou plus exactement de l'Immaculée Conception, dont la fête est le 8 décembre. Aussi nombre de ses initiatives apostoliques sont datées de ce jour-là :

1 849, encyclique *Notis et Nobiscum*.

1854, dogme de l'Immaculée Conception.

1864, encyclique *Quanta Cura*.

1868, bulle *Æterni Patria* convoquant un concile qui devait avoir lieu l'année suivante.

1869, concile du Vatican.

6. À la lumière des positions prises par le pape, on comprend mieux celles que défend Bakounine dans son *Catéchisme révolutionnaire*, selon lequel la liberté s'applique également aux associations qui, par leur objet, « seront ou paraîtront immorales, et même celles qui auraient pour objet la corruption et la distraction de la liberté individuelle et publique ».

7. Fragment A. Bakounine se trouvait en Italie au moment de la publication de l'encyclique *Quanta Cura*.

8. *Syllabus*. Nous traduisons cette phrase du texte italien, qui est plus explicite que le texte français. « *XXIV. La Chiesa non ha potestà di usare la forza, né alcuna temporale potestà diretta o indiretta.* »

9. Fragment maçonnique A.

10. Fragments maçonniques A.

11. « *Le règne de Dieu sur la Terre signifie le règne de l'Église, le règne des prêtres. Mais faute des anges du ciel qui se sont montré toujours excessivement paresseux, et qui aujourd'hui même se refusent de descendre pour aider un peu ce bon Pape Pie IX, toute puissance même divine ne pouvait réellement s'établir sur Terre que par des moyens terrestres : par la force des armes, par l'argent et par l'organisation d'une hiérarchie formidable pour l'exploitation non moins formidable tant des passions et des intérêts rivaux des puissants que de la stupidité systématiquement cultivée des masses populaires* » (Bakounine, *Théologie politique de Mazzini*, 1871).

12. Bakounine, *L'Empire knouto-germanique*, 1871.

Sciences

« La mission de la science est [...] *de planter* les jalons immuables de la marche progressive de l'humanité, en indiquant aux hommes les conditions générales dont l'observation rigoureuse est nécessaire et dont l'ignorance ou l'oubli seront toujours fatals. »
Bakounine

Y a-t-il des expériences cruciales en sciences ?

Marc Silberstein

Groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste

La notion d'expérience est cruciale en sciences, mais existe-t-il pour autant des expériences dites cruciales, de celles qui permettraient de décider assurément entre deux théories portant sur les mêmes phénomènes ?

Une expérience cruciale Ec est une expérience qui serait à même de décider entre deux théories, ou hypothèses, concurrentes T1 et T2 : si Ec favorise T1, T1 est acceptée et T2 rejetée, sur la seule considération d'un résultat observé au cours de Ec, et en vertu du principe logique de non-contradiction selon lequel un objet ne peut à la fois être A et non-A. L'histoire des sciences fait souvent le récit de ces expériences qui auraient donc le pouvoir d'emporter la décision quant à la valeur d'une théorie. Pourtant, les choses ne sont pas si simples.

Des exemples à méditer

Le physicien et philosophe Mario Bunge évoque un épisode montrant qu'une expérience dite cruciale est source d'interrogations et de doutes. « [...] *Kaufmann, [...] professeur de physique expérimentale de l'université de Göttingen, [...] avait mené des expériences sur la valeur de la masse en fonction de la vitesse et [...] avait trouvé que l'équation d'Einstein était fausse. Einstein [...] a simplement dit : « Il se trompe. » [...]. Quelques années plus tard, Kaufmann, qui était un savant honnête, a découvert en révisant la conception de son expérience que le vide parfait n'était pas réalisé et qu'il y avait une fuite. Il a refait son expérience et a reconnu qu'Einstein avait raison. En somme, les réfutations ne sont pas plus durables que les confirmations. Toutes sont, à quelque degré, entachées d'un certain doute.*[1] » L'anecdote est grosse de plusieurs questions importantes sur le rapport théorie-expérience – qui n'est pas aussi univoque qu'on le dit ; on parle alors, pour caractériser ce rapport intriqué des faits et des théories d'« imprégnation théorique ». Un fait est en réalité un *énoncé factuel interprété*.

Revenons à Kaufmann. Il n'a pas fait d'expériences de contrôle pour estimer et circonscrire les éventuelles défaillances techniques de son dispositif expérimental – l'enceinte dans laquelle on fait le vide. Son expérience se voulant décisive est isolée dans le sens où elle n'est pas elle-même soumise à un contrôle de ses hypothèses auxiliaires, par exemple celles portant sur la perfection de l'étanchéité de la chambre à vide. Kaufman n'a pas fait d'erreur de raisonnement (il procède par ce qu'on appelé une inférence à la meilleure explication) mais il bute sur le contenu, et non la forme, de son raisonnement. Le cas Kaufmann nous apprend encore ceci : si une expérience E_x, dictée par une théorie T, requiert un vide poussé, mais que l'on ne possède pas de dispositif de mesure du vide, on peut considérer qu'une anomalie dans la mesure du phénomène suscité par T et recherché au travers de E_x constitue, indirectement, une mesure du vide. En effet, si un résultat R_1 est attendu et qu'on obtient R_2, il est alors possible de croire que le vide est défectueux. Croire que T est infirmée à cause de R_2 est une option risquée, justement parce que T est capable de renseigner sur l'éventualité d'un défaut expérimental ou d'une variable non prise en compte.

L'expérience de Michelson et Morley (en fait une série d'expériences, entre 1881 et 1887) sur l'éther (hypothétique milieu support de la lumière – on l'appelle l'éther luminifère ; rien à voir bien sûr avec l'éther médical) est considérée comme une expérience cruciale. Mais comme le dit le physicien Michel Paty, « son importance historique a souvent été soulignée – et, d'ailleurs, controversée : elle illustre à merveille, sous la fausse évidence de son interprétation, la complexité du « statut » de l'expérience[2] ». Michelson et Morley ont expérimentalement montré que l'éther n'existait pas – alors que leur projet était de valider son existence. Ce résultat indiquait bel et bien une impossibilité physique – d'ailleurs pas acceptée par les auteurs de l'expérience –, qui sera adéquatement décrite par une théorie dotée d'une cohérence logique et d'une grande portée explicative : la relativité restreinte d'Einstein (1905). Michelson et Morley ont établi un fait – lui crucial – mais ce fait ne permettait pas de trancher entre les multiples théories proposées à l'époque – l'expérience n'était donc pas cruciale au sens indiqué en début d'article.

Il est un cas célèbre dans l'histoire de la physique qui présente les apparences d'une expérience cruciale positive (qui permet donc de conclure à la validité d'une théorie), celui de la théorie de la gravitation. Notons tout d'abord que la rivalité entre l'ancienne théorie de la gravitation, newtonienne, et la nouvelle, einsteinienne, n'est pas strictement conforme au schéma donné plus haut. En effet, il n'y pas symétrie entre les deux théories face aux phénomènes à expliquer. La théorie classique est muette au sujet d'une certaine classe de phénomènes que prédit la nouvelle théorie. En toute rigueur, les tests de celle-ci ne peuvent concerner la première, ce qui veut dire que si la théorie nouvelle échoue à passer ces tests, il ne s'ensuit pas *ipso facto* que l'ancienne théorie conserve toute sa primauté. Ceci montre encore une fois les limites de la notion d'expérience cruciale. Donc, en 1915, Einstein établit la théorie de la relativité générale. La théorie est mathématiquement satisfaisante. Reste le problème de sa validité physique. Parmi les nombreux phénomènes qu'elle pré-

dit, un seul peut être mis en évidence par les outils expérimentaux de l'époque (les nombreux autres tests de la théorie seront effectués au cours du XXe siècle). Il s'agit de la mesure de la déviation des rayons lumineux au voisinage d'une masse suffisamment grosse, le Soliel par exemple. Ce test sera réalisé en 1919 par l'astronome Eddington. La théorie semble confirmée car l'expérience semble cruciale : les rayons sont bel et bien déviés. Or, en toute rigueur, il n'en est rien. L'observation, unique puisque portant sur un phénomène rare – une éclipse totale de Soleil – et donc non reproductible (sauf dans très longtemps, lors d'une nouvelle éclipse totale), pourrait avoir été ratée. Là encore, on aurait pu incriminer le dispositif expérimental, la fiabilité des mesures (portant sur un phénomène très ténu). Pourtant, cette observation fut acceptée comme un test crucial...

Autre cas, l'expérience de Lenard (1902). Cette expérience fut interprétée par Einstein comme une expérience cruciale tranchant entre théorie ondulatoire de la lumière et théorie corpusculaire de la lumière, en faveur de la seconde, et donc en faveur de sa théorie des photons en tant que constituants de la lumière. Cette expérience montre que la lumière adopte un comportement de type corpusculaire. Néanmoins, quelques années plus tard, la théorie de la lumière se brouillera à nouveau puisque si la nature photonique de la lumière est admise, la théorie quantique apportera une interprétation duale – ondes et corpuscules – de la lumière. L'expérience de Lenard n'avait pas été cruciale, ou du moins avait été temporairement cruciale... Si l'on insiste autant sur ces cas liés aux travaux d'Einstein, c'est parce qu'on y voit en jeu la tentation – ou le rejet – de l'expérience cruciale, comme instance empirique de la décision en faveur ou en défaveur d'une théorie. Dans le cas Kaufmann, c'est ce dernier qui croit en la « crucialité » de son expérience, alors qu'Einstein ne s'y intéresse même pas, persuadé, pour des raisons non empiriques, du bien-fondé formel de son édifice théorique. Dans le cas d'Eddington, l'observation de la déviation des photons est considérée comme décisive – certes pas tout à fait cruciale, au sens le plus fort du terme – et Einstein dira qu'il ne doutait point de l'issue de l'observation, tant était forte sa conviction, intrinsèquement théorique, que la théorie gravitationnelle qu'il avait bâtie était solide. Dans le cas de Lenard, Einstein voit dans ces résultats d'expérience un test crucial.

Alors, cruciale ou pas ?

Ces considérations nous permettent de conclure en rappelant un autre point important, que le physicien et philosophe Pierre Duhem mit en évidence dans son livre de 1906[3], puis qui fut repris par W.V.O. Quine en 1953[4], et que l'on connaît depuis lors sous le nom de thèse de Duhem-Quine. Si une expérience ne peut prétendre à être cruciale, ce

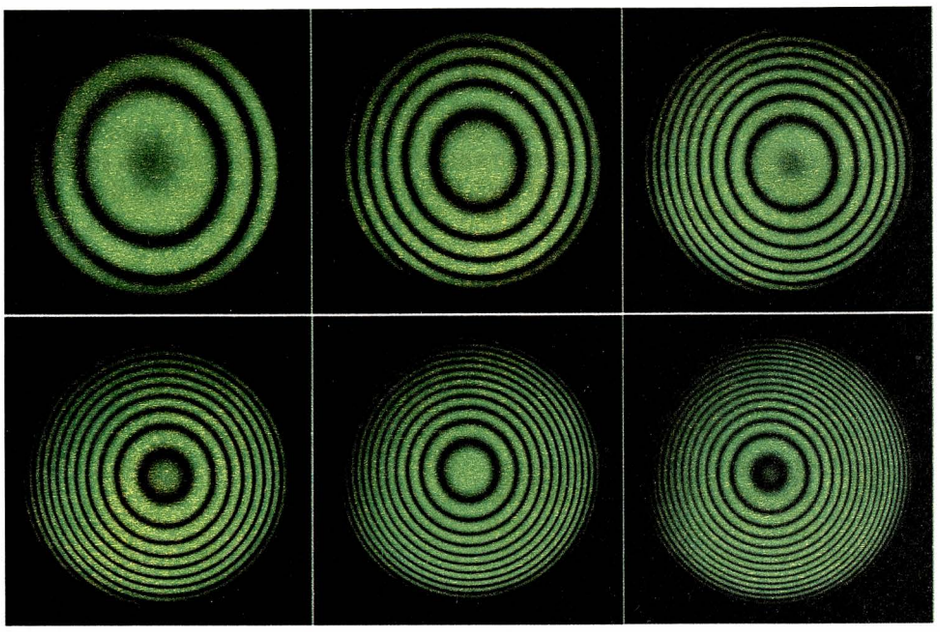

n'est pas tant pour une raison empirique (faire tous les tests et contrôles souhaitables pour éliminer ce qui relèverait des défaillances expérimentales) que pour une raison épistémologique profonde : la solidarité logique des énoncés principaux et auxiliaires d'une théorie, et des théories adjacentes, elles-mêmes soumises, par contiguïté, à cette interrelation qui forme un réseau, le réseau théorique. La mise en défaut d'une hypothèse via une expérience particulière ne concerne pas que cette hypothèse principale, mais aussi toutes les hypothèses qui font corps avec elle, fussent-elles implicitement admises comme un arrière-plan de connaissance dont on ne discute plus[5]. Duhem dit : « *En réalité, il s'en faut bien que la valeur démonstrative de la méthode expérimentale soit aussi rigoureuse, aussi absolue ; les conditions dans lesquelles elle fonctionne sont beaucoup plus compliquées qu'il n'est supposé [...] ; l'appréciation des résultats est beaucoup plus délicate et sujette à caution. Un physicien se propose de démontrer l'inexactitude d'une proposition ; pour déduire de cette proposition la prévision d'un phénomène, pour instituer l'expérience qui doit montrer si ce phénomène se produit ou ne se produit pas, pour interpréter les résultats de cette expérience et constater que le phénomène prévu ne s'est pas produit, il ne se borne pas à faire usage de la proposition en litige ; il emploie encore tout un ensemble de théories, admises par lui sans conteste ; la prévision du phénomène dont la non-production doit trancher le débat ne découle pas de la proposition litigieuse prise isolément, mais de la proposition litigieuse jointe à tout cet ensemble de théories ; si le phénomène prévu ne se produit pas, ce n'est pas la proposition litigieuse seule qui est mise en défaut, c'est tout l'échafaudage théorique dont le physicien a fait usage ; la seule chose que nous apprenne l'expérience, c'est que, parmi toutes les propositions qui ont servi à prévoir ce phénomène et à constater qu'il ne se produisait pas, il y a au moins une erreur ; mais où gît cette erreur, c'est ce qu'elle ne nous dit pas. Le physicien déclare-t-il que cette erreur est précisément contenue dans la proposition qu'il voulait réfuter et non pas ailleurs ? C'est qu'il admet implicitement l'exactitude de toutes les autres propositions dont il a fait usage ; tant vaut cette confiance, tant vaut sa conclusion.* »

En bref, non seulement l'expérience dite cruciale n'a pas systématiquement la capacité d'invalider assurément une théorie, mais de surcroît, elle n'a pas nécessairement le pouvoir de lui substituer une explication novatrice concurrente. La rejeter totalement comme le fait Duhem est excessif : il existe bel et bien des expériences sinon cruciales au sens strict, mais sans doute hautement pertinentes quant à leur pouvoir de préférer une théorie à une autre. En tout cas, cette idée en dit long sur le difficile cheminement des sciences – entre certitudes et doutes – vers la vérité de leurs énoncés.

M. S.

---

1. Laurent-Michel Vacher, *Entretiens avec Mario Bunge. Une philosophie pour l'âge de la science*, Liber, 1993.

2. Michel Paty, « La question du statut de l'expérience en physique », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, n° 40, 1992.

3. *La Théorie physique, son objet et sa structure*, Éditions Rivière, 1906.

4. *From a logical point of view*, Harvard University Press, 1953.

5. Par exemple, personne de viendrait raisonnablement douter de l'« hypothèse » que la Terre est ronde ; il y a des limites évidentes à la remise en cause de la multitude des faits, thèses et hypothèses qui concourent à la formation d'une théorie relative à un nouveau phénomène à expliquer.

Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, c'est les autres qui l'écriront à notre place. »
Inconnu

Francisco Ferrer i Guardia

Le pédagogue anarchiste

À l'heure où le gouvernement place des flics dans les collèges, à l'heure où l'école républicaine s'engage toujours plus dans une logique de coercition et de punition, à l'heure où les programmes d'enseignement sont pieds et poings liés au bon vouloir de l'État et de son ministère de l'Éducation nationale, la pédagogie émancipatrice de Francisco Ferrer semble plus que jamais d'actualité. Retour sur la vie et l'œuvre d'une des grandes figures internationales de l'anarchisme espagnol.

Guillaume Goutte

Groupe Salvador-Segui
de la Fédération anarchiste

Les premiers pas républicains

Francisco Ferrer i Guardia est né en 1859 dans le petit village d'Alella, près de Barcelone. Ses parents, de riches propriétaires agricoles, tentent de lui inculquer une éducation très conservatrice, baignée dans le catholicisme et le monarchisme. Heureusement, il vient à fréquenter très tôt un de ses oncles, fervent républicain et anticlérical forcené qui n'hésite pas à lui exposer ses idées et à l'amener assister aux rassemblements barcelonais des militants de la république. Petit à petit, Francisco Ferrer se laisse séduire par ces idées, alors en totale rupture avec celles que tentent de lui transmettre ses parents.

Peu après la mort de cet oncle admiré, Ferrer est placé par ses parents chez le mari d'une amie de la famille, dans l'espoir de le remettre dans le « droit » chemin des « bonnes » mœurs conservatrices et religieuses. Mais ses parents font fausse route : le mari en question se révèle être, en vérité, un républicain et un anticléricaliste affirmé. Comme au temps de son oncle défunt, Ferrer est particulièrement attentif aux idées de son nouveau tuteur et l'accompagne, à son tour, aux rassemblements républicains organisés à Barcelone et aux alentours. Il se laisse même convaincre de s'inscrire aux cours du soir dispensés par les organisations républicaines et les sociétés de résistance ouvrières. Ce désir de s'instruire davantage et de se forger une solide conscience politique et sociale l'amène à fréquenter les milieux libertaires barcelonais. C'est dans ce cadre qu'il rencontre et se lie d'amitié avec le célèbre anarchiste Anselmo Lorenzo qui, le prenant sous son aile, lui fait découvrir les grands théoriciens anarchistes classiques – tels que Proudhon, Bakounine et Kropotkine – et le pousse à lire la presse libertaire locale, notamment *Solidaridad obrera* et *El Proletariado militante*. Bien qu'intéressé par ces idées, Francisco Ferrer n'en demeure pas moins encore attaché aux idées républicaines.

En 1883, ses contacts dans les milieux républicains lui permettent d'obtenir un emploi de contrôleur aux chemins fer espagnols. Il est alors envoyé sur la ligne Barcelone-Cerbère qui l'amène quotidiennement à côtoyer de près la frontière franco-espagnole. Liant travail et militantisme politique, il n'hésite pas à user de ses fonctions pour aider des républicains en danger à fuir l'Espagne pour se réfugier clandestinement en France. Un peu trop militant, il est repéré (ou dénoncé) par sa direction qui le fait muter sur une autre ligne (Barcelone-Granollers).

Entre-temps, il se rapproche de la franc-maçonnerie et intègre la loge barcelonaise La Verdad sous le pseudo de Hermano Zero. À cette date, la franc-maçonnerie espagnole, principalement réunit au sein du Grand-Orient, est alors fermement anticléricale et antiroyaliste. En son sein, on y retrouve des individus issus de toutes les classes sociales et de différents milieux politiques (des républicains, des socialistes et même des anarchistes).

Républicain militant, Ferrer participe, en 1886, aux émeutes et au coup d'État raté du général républicain Villacampa. Vivement recherché par les autorités, il est contraint, comme tant d'autres, de quitter l'Espagne et de se réfugier en France.

L'exil en France et les débuts de l'École moderne

Franc-maçon, Francisco Ferrer est accueillit en France par ses frères du Grand-Orient et intègre la loge Les Vrais Experts. Après avoir enchaîné plusieurs petits boulots (représentants en vin, gérant d'un restaurant), il obtient un poste de

professeur d'espagnol au sein de l'Association philotechnique puis, grâce à la franc-maçonnerie, au lycée Condorcet. Dans le cadre de cette activité, il entreprend la rédaction d'une grammaire espagnole qu'il termine et publie en 1895 sous le titre de *El espanol pratico*.

En parallèle à son métier de professeur, il organise également, pour ses élèves, des causeries du dimanche, moments de pleine liberté où chacun s'exprime, débat et discute, à la lumière de la raison et de la réflexion scientifique, des enseignements, des savoirs et des questions sociales et politiques.

Dans le cadre de ces cours, il rencontre deux femmes qui auront une place déterminante dans le reste de sa vie. La première, Léopoldine Bonnard, jeune libertaire française, devient sa nouvelle femme et lui donne un fils, Riego. La seconde, quant à elle, n'est autre qu'une vieille dame catholique – répondant au nom de mademoiselle Meunié – avec laquelle il entretient, malgré son fervent anticléricalisme, une profonde amitié. Ils sont d'ailleurs si proches que, lorsqu'elle meurt en 1901, elle lui lègue une large partie de sa fortune, soit un million trois cent milles francs, héritage que Ferrer investit immédiatement dans la fondation de son école, l'École moderne. C'est qu'à cette époque, le jeune exilé espagnol a déjà abandonné ses idées républicaines pour épouser les théories anarchistes et, notamment, les pédagogies émancipatrices promues par les anarchistes français Sébastien Faure et Paul Robin. Largement influencé par ces deux derniers, qu'il rencontre à Paris, Ferrer en vient à penser qu'une nouvelle forme d'éducation – porteuse d'un projet d'émancipation de l'individu et en totale rupture avec les institutions religieuses et étatiques – devra précédé la transformation sociale. Pour lui, l'éducation émancipatrice, en transformant les mentalités des générations futures, est la clé de l'émancipation humaine.

Pour autant, contrairement à nombre d'autres adeptes de la pédagogie libertaire comme outil de transformation sociale, Ferrer ne met pas tous les espoirs de la révolution sociale sur cette nouvelle éducation émancipatrice. S'il la juge indispensable, il ne la considère pas pour autant comme suffisante. Au contraire, il se fait le fervent défenseur de la grève générale comme seul moyen capable de renverser les rapports de force sociaux et d'éliminer le capitalisme et l'État. Grand contributeur du journal *Huelga General*, il y dénonçait, en 1901, ceux « *qui croyaient à la panacée du vote comme si c'était l'hostie qui doit les porter au paradis* » et affirmait que « *l'émancipation complète des travailleurs ne viendra ni de l'Église, ni de l'État, mais de la grève générale qui détruira les deux* ».

C'est en 1901, donc, que Francisco Ferrer, après avoir loué un ancien couvent (*sic*!), ouvre les portes de l'École moderne, institution à travers laquelle il entend fournir une éducation rationnelle, favorisant le développement de l'autonomie et de l'entraide, en dehors des cadres de l'État et de l'Église. À la date où l'École moderne est fondée, la situation scolaire de l'Espagne est désastreuse. En 1901, on recense plus de 70 % d'analphabètes [1], notamment à cause d'un manque crucial d'écoles ou de quelqu'autres établissements destinés à transmettre des savoirs. Le peu d'enseignement scolaire est alors majoritairement dispensé par les institutions religieuses [2]. L'École moderne s'impose donc aussi bien comme une nécessité quantitative (ouvrir un établissement scolaire de plus) que qualitative (transmettre un enseignement émancipateur). Toutefois, elle n'est pas la première école à rompre avec le schéma des écoles publiques ou confessionnelles. Les centres ouvriers, les athénées libertaires et les écoles laïques des libres penseurs proposaient, elles aussi, de nouvelles formes et/ou contenus d'enseignement. Mais, l'École moderne ne correspond pleinement à aucune d'entre elles. Ferrer considérait en effet que les écoles des centres ouvriers et des athénées libertaires étaient beaucoup trop politiquement engagées et que cet engagement trop affirmé pouvait dissuader plus d'une famille (d'où qu'elle vienne) d'y envoyer ses enfants. Quant aux écoles laïques et républicaines, il les trouvait, au contraire des précédentes, beaucoup trop molles, car non porteuses d'un véritable projet d'émancipation de l'individu.

Dans un premier temps, Ferrer évite donc d'évoquer ouvertement le caractère profondément anarchiste de l'École moderne, afin de ne pas éveiller les craintes et la répression inévitable du gouvernement. De fait, nombre d'intellectuels espagnols – y compris des républicains et des socialistes – se rallient à ce projet et le soutiennent, parfois même financièrement. Soutenue par cette petite bourgeoisie intellectuelle, l'École moderne l'est aussi par les sociétés de résistance ouvrières qui saluent la création de ce nouvel outil pour l'émancipation des travailleurs.

Grâce à ces soutiens, mais surtout à la pertinence de la pédagogie Ferrer, l'École moderne rencontre rapidement le succès. À son ouverture, elle accueille 30 élèves (18 garçons et 12 filles). En décembre de la même année, elle compte 70. En janvier, 86 et, deux ans après, en 1903, 114 (63 garçons et 51 filles).

La pédagogie de l'École moderne

La pédagogie élaborée par Francisco Ferrer repose sur cinq piliers : la mixité, l'égalité sociale, la transmission d'un enseignement rationnel, l'autonomie et l'entraide.

Une école mixte : Ferrer considère que l'égalité entre les sexes passe avant tout par un accès égal à une éducation identique. La mixité au sein des classes et de l'établissement scolaire doit ainsi pouvoir permettre aux femmes d'accéder à la même éducation, au même apprentissage, aux mêmes enseignements que les hommes. En outre, il considère que hommes et femmes se complètent et que, de fait, la mixité est naturelle.

Une école rationaliste : Ferrer n'a jamais été très friand du terme de « laïcité », trop souvent utilisé pour qualifier les pédagogies républicaines auxquelles il reproche le nationalisme, la soumission à l'État – et à l'autorité en général – et, de fait, l'absence de volonté d'émanciper l'individu. Dès lors, il préfère parler de « raison » et de « rationalisme ».

Rationaliste, donc, Ferrer accorde une place fondamentale à la science dans la construction de sa pédagogie : l'École moderne entend seulement diffuser et étudier des savoirs, des théories et des faits prouvés et admis dans le cadre d'une démarche scientifique ou reposant sur un raisonnement rationnel (qui fait appel à la raison et non aux croyances religieuses et autres superstitions). À cet effet, il écrivait : « *Nous voulons que les vérités de la science brillent de leur propre éclat et illuminent chaque intelligence, de sorte que, mises en pratique, elles puissent donner le bonheur à l'humanité, sans exclusion pour personne par privilèges odieux.* »

Une école sociale : si l'école est payante (puisqu'elle ne reçoit aucune subvention publique ou privée), les droits d'entrées sont proportionnels aux revenus de la famille, de sorte que chacun, quelque soit la classe sociale de laquelle il est issue, puisse accéder au même enseignement. En outre, l'École moderne organise des cours du soir ouverts aux familles des élèves, notamment à celles issues des classes populaires et qui, dans leur jeunesse, n'avaient pas ou peu reçues d'éducation scolaire.

Fonder dans le but de favoriser le développement de l'autonomie et de l'entraide des individus, les classes de l'École moderne répondent à une forme d'organisation bien précise. Les élèves y sont répartis en groupes (souvent affinitaires) et travaillent entre eux, selon une démarche d'entraide : les uns aidant les autres dans les difficultés qu'ils rencontrent. Ce sont également les enfants qui élaborent et bâtissent leurs projets de travail dans le cadre d'une discipline enseignée. Les professeurs, quant à eux, n'interviennent que très peu, et jamais sans avoir été au préalable sollicités par un ou plusieurs élèves. Les enfants peuvent ainsi se prendre en mains, se responsabiliser et développer leur autonomie, tout en portant une attention aux difficultés d'autrui.

Évidemment, cette pédagogie libertaire évacue toute idée de compétition, il n'y a ni examens ni classements dans l'École moderne, afin de privilégier la solidarité et l'entraide entre les élèves, plutôt que la course aux bonnes notes et aux premières places qui favorisent davantage l'individualisme et l'apprentissage bête et méchant. Punitions et récompenses en sont également exclus. Pour Ferrer, l'école doit avant tout apprendre aux élèves à être des individus responsables, qui étudient et apprennent pour eux-mêmes et non pour une hypothétique récompense ou dans la peur de la sanction. L'éducation doit donc se faire en dehors du cadre de la coercition.

La fin de l'École moderne

Échappant radicalement au contrôle de l'État et des institutions religieuses, et véhiculant un projet émancipateur de transformation sociale, l'École moderne s'attire vite les foudres du gouvernement et du clergé qui n'aspirent qu'à une chose, la fermer. En 1906, ils trouvent le prétexte rêvé : suite à la tentative d'attentat contre le roi Alphonse XIII, le militant anarchiste et bibliothé-

caire de l'École moderne, Mateo Morral, est arrêté, accusé et écroué. Son appartenance à l'école Ferrer suffit aux autorités pour ordonner sa fermeture. Par la même occasion, Francisco Ferrer est arrêté, puis finalement acquitté le 19 juillet 1907. Fermée à Barcelone, l'École moderne aura cependant pu essaimer en Espagne où, en 1909, on dénombre 32 écoles fonctionnant selon la pédagogie élaborée par Francisco Ferrer.

En 1908, il retourne en France où il fonde, à Paris, la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance, dont la présidence est confiée à Anatole France. Il créé également la revue *l'École rénovée* dans laquelle il présente les théories et les activités de la Ligue.

La semaine tragique et l'exécution de Francisco Ferrer

Avec le début de la guerre du Rif au Maroc, le gouvernement espagnol déclare la mobilisation nationale, obligeant des milliers de travailleurs à endosser l'uniforme pour aller se faire trouer la peau sur le front. À l'époque, seul le versement de 6 000 réaux pouvait permettre d'échapper à la conscription, une somme extrêmement élevée qu'aucun travailleur n'était en mesure de réunir. Autrement dit, seuls les bourgeois pouvaient y échapper, faisant de la conscription une nouvelle injustice de classe. Le 26 juillet 1909, à Barcelone, Solidarida Obrera et le syndicat socialiste UGT proclament une grève générale sauvage pour protester contre la guerre. En quelques heures, la ville est paralysée. Mais, rapidement, le peuple insurgé déborde les cadres des organisations et, dans la nuit du 27, incendient les églises et les couvents. Terrifié à l'idée d'une révolution naissante, le gouvernement proclame la loi martiale et envoie l'armée pour écraser la grève. Mais c'était sans prévoir la colère d'une partie des militaires et des gardes civils qui refusent de tirer sur les grévistes et se mutinent, laissant le gouvernement sans moyens immédiats de mettre un terme à la grève et aux barricades : c'est la révolution. Mais les espoirs ne sont que de courte durée. Trois jours après, le 29 juillet, le gouvernement de Madrid envoie des renforts militaires et, jusqu'au 2 août, réprime dans le sang les grévistes insurgés, laissant derrière lui 78 morts, 500 blessés et 2 000 arrestations.

Francisco Ferrer fait partie des victimes de cette répression. La grève écrasée, l'évêque de Barcelone l'accuse d'en avoir été l'investigateur, alors même qu'il n'y avait pas participé. Arrêté, jugé coupable, il est fusillé le 13 octobre 1909.

Mais son procès et sa condamnation engendre une indignation internationale : dans de nombreux pays, des manifestations et des grèves de protestation éclatent, réclamant la libération immédiate du pédagogue anarchiste.

À Paris, l'arrestation de Ferrer n'est pas sans rappeler la récente affaire Dreyfus. À l'annonce de l'emprisonnement du fondateur de l'École moderne, un Comité de défense des victimes de la répression espagnole est mis en place. Il groupe alors des individus d'opinions diverses, mais tous indignés par la brutalité de la répression madrilène et l'injustice dont est victime Francisco Ferrer. Le premier jour du procès, une manifestation motorisée est organisée à Paris. Des dizaines d'autres auront lieu les jours suivant un peu partout en France.

Le 13 octobre, lorsque Francisco Ferrer est exécuté, une manifestation sauvage éclate dans la capitale française, et plusieurs dizaines de milliers de personnes s'en vont investir l'ambassade d'Espagne. Le préfet Lépine, en charge de l'écrasement de mouvement de masse spontané, envoie la cavalerie. Révoltés, indignés, la foule des manifestants résistent, briques et pistolets aux poings. Dans la bagarre, un flic est tué.

L'importance et la spontanéité de ces manifestations témoignent de l'émotion suscitée par la mort de Francisco Ferrer, mais aussi de l'impact international de son œuvre pédagogique et éducative.

G. G.

1. Chiffre donné dans Marcos (Juanito), Marcos (Violette), Rieu (Annie), *Francisco Ferrer i Guardia, 1859-1909, une pensée en action*, Le Coquelicot, Toulouse, 2009, 109 pages.

2. En 1901, à Barcelone, on compte 438 écoles religieuses pour 137 non confessionnelles.

Le « réalisme supérieur » de Maximilien Luce

Xavier-Gilles

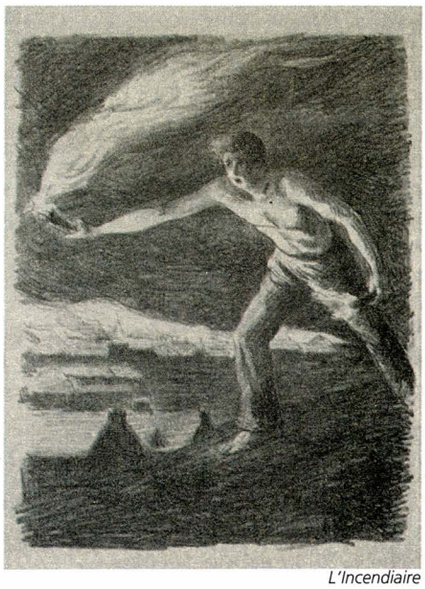

L'Incendiaire

Néo-impressionnisme

Ces jours-ci, Giverny vaut vraiment le détour. Non pour y voir les jardins de Claude Monet, pollués par l'industrie touristique déversant son flot de visiteurs à « Monet-land ». Ce qui mérite le déplacement, c'est bien plutôt le Musée des impressionnismes, où l'on peut contempler au calme les tableaux et dessins de Maximilien Luce (1858-1941), anarchiste convaincu et l'un des « néo-impressionnistes » les plus attachants et féconds[1].

Né à Paris dans un milieu social modeste, Luce fréquente dès sa prime jeunesse les artisans besogneux et les ouvriers des grands travaux de Paris. À 13 ans, il assiste avec frayeur aux massacres de la Commune, qu'il n'oubliera jamais. Pour subsister, il doit l'année suivante commencer à travailler. Encouragé par l'essor de la presse illustrée, son père le place comme apprenti dans un atelier de gravure sur bois où il acquiert un métier solide et devient compagnon. En parallèle il dessine et se met à peindre les faubourgs populeux, notamment ceux de Montrouge où il vit.

C'est à partir de 1887 qu'il commence à révéler son talent. Il adhère cette année-là à la Société des artistes indépendants, à laquelle il restera fidèle jusqu'à sa mort, et expose à leur Salon. Il est alors reconnu par Seurat, Signac et Pissarro, et par Félix Fénéon, qui voit en lui un « *barbare mais robuste et hardi peintre* » (*L'Art moderne*, 1er mai 1887). Luce n'est pas comme Seurat un théoricien, mais il assimile son système, qui consiste, selon les mots de Fénéon, à « *peindre avec des tons francs, posés les uns à côté des autres, légitimés par leurs complémentaires et produisant d'intenses vibrations lumineuses.* » (*La Revue indépendante*, août 1888) Les « néo-impressionnistes » opèrent en effet une réhabilitation des formes en peignant en teintes pures divisées, de façon scientifique. Les couleurs ne sont plus mélangées par le peintre sur la palette ou sur la toile. Par la division des tons, le contraste simultané et la loi des com-

plémentaires, les petites taches de couleurs pures se mélangent dans l'œil de l'observateur, se fondant ainsi en d'harmonieuses et vibrantes masses colorées.

Porté par son « instinct », comme il se plaît à dire, Luce prend des libertés vis-à-vis des principes de Seurat. Par exemple, il va des points les plus serrés aux touches les plus larges, séparées par des espaces blancs, parfois même en mêlant les deux sur une même toile. Cela contribue à donner à ses œuvres leur aspect vivant et dynamique. Il se singularise également par son raffinement chromatique, et son usage fréquent de la gamme des violets qui produit des effets de lumière saisissants. À partir de 1897, il s'éloignera progressivement de la technique divisionniste pour un impressionnisme plus classique. Mais il gardera de cette période le goût des formes bien campées et des masses équilibrées ainsi qu'une palette lumineuse.

Anarchisme

L'originalité de son œuvre tient aussi à ses sujets, qui témoignent de ses convictions anarchistes. La technique picturale n'est en effet qu'un aspect de son travail, ainsi qu'il le suggère, dans une lettre à Cross des années 1890, où il évoque les marchands et les journalistes : « *Vous n'avez pas idée combien ces gens-là sont* cons [je le souligne] *même les plus intelligents, ils sont là à vous parler du pointillisme, il n'y a rien qui m'exaspère comme ce mot, dire que ces salauds et ces mufles de journalistes ont colporté ce mot et n'ont jamais rien compris à ce que nous cherchions ; je ne parle pas de moi mais de tous les autres camarades, il est vraiment idiot de ne pas reconnaître en dehors de la technique le talent de peintre de Seurat.* » La technique de Luce est également au service de sa vision de peintre résolument témoin de son époque, fixant les tons feutrés de l'Ile-de-France ainsi que les rues animées de Paris et les excès de l'industrialisation déshumanisante.

Luce s'est imprégné de l'esprit libertaire chez les vieux artisans « communards » des faubourgs de sa jeunesse. Avec son tempérament vif, épris de justice, il ne cessera jamais de s'identifier à ses frères laborieux. Encouragé par le cordonnier Eugène-Frédéric Givort, rencontré durant leur service militaire, et par l'ouvrier Eugène Baillet, il participe avec eux au Groupe anarchiste du XIVe arrondissement. À la fin des années 1880, il devient l'ami d'Émile Pouget et de Jean Grave, respectivement directeurs du *Père Peinard* et de *La Révolte*. Luce, qui abhorre l'armée, le clergé, les royalistes, les nationalistes, commence alors une longue et fructueuse collaboration aux journaux anarchistes. Il est l'un des premiers artistes à répondre à l'appel de Pouget pour collaborer au *Père Peinard*, en 1889, et il lui fournira plus de deux cents dessins ou lithographies jusqu'en 1914. Il sera également le principal illustrateur de l'hebdomadaire *Les Temps nouveaux* de Grave, de 1895 à 1914, auquel il fournit la première affiche, au titre emblématique : *L'Incendiaire* (1896). Signac voyait donc juste lorsqu'il fit le portrait de Luce, pour une couverture des *Hommes d'aujourd'hui* en 1890, en train de lire *La Révolte*, sur fond de soleil levant, symbole de lumière et promesse de temps meilleurs.

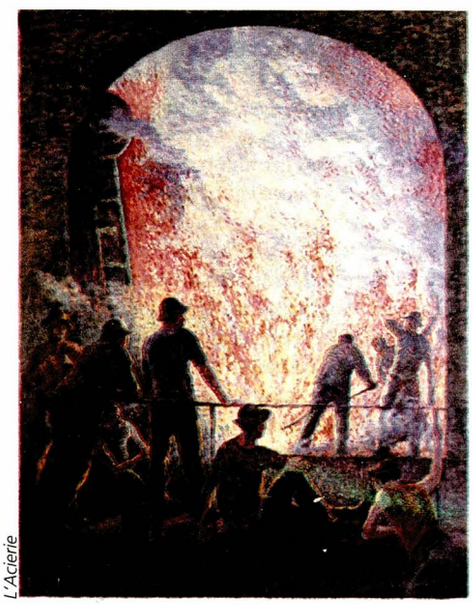
L'Acierie

En juillet 1894, Luce est arrêté et incarcéré à la prison de Mazas, où il retrouve Fénéon, Grave et Sébastien Faure. Depuis 1892, une vague d'attentats secouait Paris. Alors qu'on exécutait Ravachol, Vaillant, Henry, les députés votaient les « lois scélérates », destinées à conjurer la vague anarchiste. L'assassinat du président de la République Sadi Carnot par Caserio le 24 juin 1894 permettait de justifier auprès de l'opinion publique l'arrestation d'intellectuels et d'artistes. Luce est accusé d'inciter le peuple à la révolte par ses dessins. Mais, faute de charges suffisantes, il est acquitté, comme la plupart des accusés du procès des Trente, et libéré le 17 août, après quarante-deux jours d'incarcération. Ce premier passage en prison n'a rien changé à ses idées, au contraire. Il fait savoir ce qu'il a vu, la vie du prisonnier politique, en publiant un album de dix lithographies, *Mazas*, tiré à deux cent cinquante exemplaires, avec un texte de Jules Vallès, lui-même ancien pensionnaire de la prison. Sur les images, chaque détenu a le visage de Fénéon ou celui de Luce. « *Ouvrez les cellules*, conclut le texte, *abattez les murs des promenoirs, et que votre prison, avec son silence et ses in pace, ne soit plus une succursale de l'enfer chrétien !* » Luce sera de nouveau incarcéré quelques jours en 1896, préventivement, lors de la visite à Paris du roi d'Espagne Alphonse XIII, preuve que sa réputation de « dangereux anarchiste » était établie.

« Réalisme supérieur »

Outre de suggestifs portraits (comme ceux de Fénéon, Signac, Pissarro, Louise Michel, ou des études pour l'exécution d'Eugène Varlin), l'exposition de Giverny donne aussi à voir un ensemble de toiles réalisées entre 1895 et 1900 à l'occasion de plusieurs séjours de Luce à Charleroi et ses alentours, où il découvrit le Borinage, alors en pleine expansion industrielle. Il fut fasciné par le « Pays noir », cette région où le travail atteignait un paroxysme infernal, et peignit la vision dantesque des terrils et des hauts fourneaux. Il n'eut pas peur pour cela de descendre avec Signac jusqu'à neuf cents mètres de profondeur dans une mine à peine aménagée. Dans *L'Aciérie* (1895), les silhouettes sombres des hommes vues à contre-jour montrent la grandeur de l'effort humain. Le peintre saisit dans cette toile la puissante poésie du feu, la force du contraste de l'ombre et de la lumière.

À partir de 1903, plus de trente ans après les événements, il commence à travailler à ce qui deviendra une série consacrée au souvenir des journées tragiques de la Commune. Dans *Une rue de Paris* en mai 1871, toile exposée au Salon des Indépendant de 1905, on voit au premier plan, dans l'ombre, les cadavres de quatre fusillés, dont une femme, à côté de pavés entassés ; plus loin, un cinquième cadavre ; au fond, boutiques et maisons de la rue ensoleillée sont fermées, dans un silence de mort. L'œuvre se veut fidèle à la vérité historique, émouvante sans grandiloquence ni esprit de propagande facile.

Au début de la Grande Guerre, Luce traverse une crise de conscience. Faut-il accepter de combattre ? Faut-il encourager les hommes à la désertion en masse ? Comment concilier patriotisme et antimilitarisme ? Comme toujours, il choisit le parti des hommes qui souffrent, les soldats, les sans-grade. Bouleversé par la violence de la guerre, il fixe la misère des soldats et du peuple, avec souvent pour décor la gare de l'Est.

Par ses tableaux de la Commune, de la guerre, ou encore des grands travaux de Paris, Luce réussit un tour de force. Il arrive à concilier l'héritage historique de la Commune revendiqué par l'anarchisme et le genre de la peinture d'histoire doublement déprécié, jugé « obsolète » et « bourgeois » par les néo-impressionnistes et les anarchistes. Son œuvre, écrivait Fénéon en 1904, « *s'est toujours vivifiée d'un réalisme supérieur* ». Pour Luce, comme pour ses amis Pissarro et Signac, le peintre anarchiste doit se garder de sombrer dans le réalisme misérabiliste attaché à la tradition de la peinture sociale – « *l'éternel miséreux et la chose sentimentale* », disait Luce dans une lettre à Grave. Il contribue à l'émancipation par sa capacité à produire un art purement plastique, dans lequel le sujet devient indistinct de la couleur, du dessin, et de la composition. Les tableaux de Luce, écrivait encore Fénéon, « *existent par une force d'ordre strictement pictural. Nulle littérature n'adultère l'émotion qu'ils suscitent, et qui est profonde* ».

X.-G.

---

1. *Maximilien Luce, Néo-impressionniste, Rétrospective*, Musée des impressionnismes, Giverny, du 28 juillet au 31 octobre 2010. Catalogue, 144 pages.

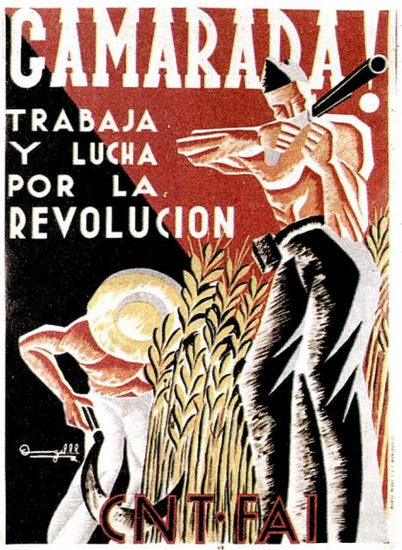

Abonnez-vous !

On peut maintenant, outre le courrier, s'abonner « en ligne », avec paiement sécurisé et tout et tout :
www.librairie-publico.com
Vous en profiterez pour commander, du même coup, les nouveautés de la librairie du Monde libertaire, et télécharger les récents catalogues au format. pdf
Pour trouver facilement les points de vente près de chez vous, le site
www.trouverlapresse.com
un outil de notre diffuseur, les NMPP, est à votre disposition. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, n'hésitez pas à nous téléphoner : 01 48 05 34 08, entre 14 heures et 19 h 30. Achetez *Le Monde libertaire* le plus souvent possible, et dans le même lieu, et n'hésitez pas à insister pour qu'il soit bien visible.

Bobines rebelles
Festival du film social

Le premier festival documentaire Bobines rebelles a été lancé en Creuse, sur le plateau de Millevaches, en 2008. Le propos était radicalement engagé puisque placé sous le parrainage de Jean Vigo [1] et libertaire dans sa forme en privilégiant les rapports non marchands : organisation militante et participation à prix libre pour les projections comme pour les repas.

En juin 2010, la troisième mouture de ce festival a permis de visionner plus d'une vingtaine de documentaires dans trois espaces différents et réuni plus de 250 personnes.

Aujourd'hui, le propos est de développer un peu partout et sur les mêmes principes des Bobines rebelles. Le prochain, en attendant d'autres expériences à venir sur plusieurs villes, aura lieu à la Bourse du travail de Saint-Denis samedi 9 octobre de 10 heures à 22 h 30.

Nous vous invitons à nous y rejoindre.

Programme :
10 heures : *L'Asile du droit*, de Henri de Latour, 2007, 54 mn.
11 heures : *Ma petite dignité*, de Marie Dolez, 2001, 52 mn.
13 heures : *Un Poquito de Tanta verdad*, de Jill Freidberg, 2006, 90 mn.
14 h 30 : *La Grippe du laissez-faire*, d'Arthur Rifflet, 2009, 25 mn.
15 heures : *Tous comptes faits*, de Agnès Denis, 2008, 52 mn.
16 heures : *Tête de gondole*, de Gérard Martin, 1998, 11 mn.
17 heures : *Bilin my love*, de Shai de Carmeli Pollack, 2006, 85 mn.
18 h 30 : *Alexandre Marius Jacob (Pourquoi j'ai cambriolé, une figure de la reprise individuelle)*, de Thomas Turner et Laurent Termingon, 2005, 26 mn.
20 h 15 : *Choron dernière*, de Pierre Carles et Éric Martin, 2008, 98 mn.

Débats, exposition de couvertures de *Charlie-Hebdo* et table de presse de la librairie Publico.

Des changements de dernière minute peuvent éventuellement affecter la programmation.

La Bourse du travail de la ville de Saint-Denis (93) est située au 9/11, rue Génin. On peut également y entrer par la rue Bobby-Sands. Elle se trouve tout proche de la porte de Paris, vaste carrefour où débouchent l'A1, l'A86, la N1. Métro ligne 13, station Porte-de-Paris. Bus : 170, 177, 255, 256, 168, 268.
Plus de détails sur le site de la Dionyversité : www.dionyversite.org

Le groupe Henry-Poulaille de Saint-Denis

1. « Le documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités de la semaine par le point de vue que défend nettement son auteur. Ce documentaire social exige que l'on prenne position car il met les points sur les i. S'il n'engage pas un artiste, il engage au moins un homme. Ceci vaut bien cela. [...] Ce documentaire social devra nous dessiller les yeux » (Jean Vigo, 1905-1934).

Lire en Fête

Le 17 octobre 2010 - Thème : Les Roms

A partir de midi : accueil, buvette, restauration légère. 13h30 : Trajo Guglo (la vie sucrée), court métrage de Frédéric Desoche sur les Roms de Saint-Ouen (15 mn). 14h - 16h : débat sur la situation des Roms avec la participation de militants Roms, de Claire Auzias, historienne, Philippe Pelletier, militant anarchiste, Daniel Maunoury, photographe). 16h30 : présentation du livre "l'anarchisme - idées reçues" par l'auteur Philippe Pelletier, débat. Tout l'après-midi : lancement de la "bibliothèque rouge" : échanges participatifs, animation.

La bibliothèque rouge : il ne tient qu'à vous que cet espace existe !

En ces temps de portes-monnaie compressés, nous sommes conscients de la difficulté de beaucoup à ne pas pouvoir accéder ce qui nous semble important à la réflexion et l'enrichissement personnel de tous : la lecture. C'est pourquoi nous lançons cette initiative de culture populaire et de partage : un rayon de livres à prix réduit (1 euro), collectés auprès de tous sur la base du don.

Vos livres. Ceux que vous avez lu, ou pas, ceux que vous voulez partager avec d'autres.

Nous espérons voir revenir les livres après lecture, offrant ainsi à d'autres la chance de les connaître. Des livres qui voyagent en somme, par étapes, vers la culture partagée.

Nous comptons donc sur votre générosité et votre enthousiasme pour le lancement de cette Bibliothèque rouge le 17 octobre prochain à l'occasion de Lire en fête à Publico, par l'apport de vos livres et, si cela vous tente, par votre participation à des ateliers autour de l'échange qui vous serons proposés durant l'après-midi.

À la Librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot Paris XIe
01 48 05 34 08

Radio libertaire

Jeudi 7 octobre

Chronique hebdo (08 heures) Invité : Claude Guillon pour *La terrorisation démocratique* aux Éditions Libertalia.

De rimes et de notes (12 heures) Actualité de la chanson et du spectacle.

Si vis pacem (18 heures) Échos du 50e Congrès de l'Union Pacifiste de France.

Toujours les mêmes (19 h 30) Communauté queer.

Vendredi 8 octobre

L'écho des cabines (11 heures) Émission avec les familles de détenus.

Les oreilles libres (14 h 30) Pour un rock libertaire.

Koumbi (16 heures) Chroniques africaines.

Radio espéranto (17 h 30)

L'invité du vendredi : Raison présente (19 heures) Union Rationaliste de France.

La grenouille noire (21 heures) Émission écolo libertaire.

Samedi 9 octobre

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 heures) *Je suis partout: les derniers jours de Nicolas Sarkozy* de Claude Guéant.

Chronique syndicale (11 h 30)

Chroniques rebelles (13 h 30)

Deux sous de scène (15 h 30) Magazine de la chanson vivante.

Bulles noires (17 heures) Polar. Invitée : Elsa Marpeau, pour son roman Série Noire *Les yeux morts*.

Longtemps, je me suis couché de bonne heure (19 heures) Maylis de Kerangal, pour son roman *Naissance d'un pont* (Éditions Verticales). L'actu des sorties salles.

Nuits off (22 heures) Rock et chroniques.

Dimanche 10 octobre

Ni maître, ni dieu (10 h eures) Coordination des Libres Penseurs.

Folk à lier (12 h eures)

Tempête sur les planches (14 heures) Actualité du Théâtre.

L'heure Stratocaster (15 h 30) Riffs et gros sons.

Il y a de la fumée dans le poste (18 h 30) La joyeuse équipe du CIRC et l'actualité des drogues en général et du cannabis en particulier.

Rudies back in town (22 h 00) Sociopolitique du mouvement skinhead.

Lundi 11 octobre

Les Enfants de Cayenne (09 heures) Deux heures de pure politique avec des morceaux de vrais anarchistes dedans.

Lundi matin (11 heures) L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Les partageux de la Commune (13 heures)

Terre et Liberté (16 heures) Les Chinois sont des paysans transplantés dans nos cités occidentales. Quid de leur organisation solidaire, des mafias, de leurs relations avec les autres cultures ? Avec Donatien qui vit dans le Chinatown bellevillois.

Le monde merveilleux du travail (19 h 30) CNT Culture Spectacle.

Ça urge au bout de la scène (21 heures) Actualité de la chanson.

Mardi 12 octobre

Le Parisien libertaire (08 heures) L'actualité militante parisienne.

Artracaille (11 heures) Art en marge.

L'idée anarchiste (14 h 30) Textes historiques ou actuels.

Les amis d'Orwell (16 heures) Anti-vidéosurveillance.

Des oreilles avec des trous (dedans) (17 heures)

Idéaux et débats (18 heures) Nathalie Kuperman pour *Nous étions vivants* (Gallimard).

Paroles d'associations (19 h 30) Les Beaux Esprits, et Les Zoreilles dehors.

Ça booste sous les pavés (22 h 30) Scène culturelle alternative.

For a Few Sixties More (00 h 30) Musique populaire des années soixante.

Mercredi 13 octobre

L'Entonnoir (09 h 30) Antipsychiatrie.

Blues en liberté (10 h 30) Blind Blake, virtuose de la six cordes.

Sans toit ni loi (12 heures) Émission sur les mal-logés et la précarité.

Le manège (14 heures) Littérature et cinéma.

Femmes libres (18 h 30)

Ras les murs (20 h 30) Informations sur la situation actuelle de la prison. Les courriers des prisonniers.

Les Rendez-Vous Soniques (00 h 30) Le magazine libertaire du rock.

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

Mardi 5 octobre

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionyversité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle : Wilhelm Reich. Premier cours : Vie de Wilhelm Reich. Présentation de Jacques Lesage de La Haye, psychanalyste. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Jeudi 7 octobre 2010

Saint-Denis (93)

19 heures La Dionyversité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle : Education populaire, éducation nouvelle, education libertaire ? Premier cours : Retour sur les Université populaires. Présentation de Hugues Lenoir, professeur-chercheur en sciences sociales à l'Université Paris X. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Vendredi 8 octobre

Saint-Dié-des-Vosges (88)

14 heures. Philippe Pelletier présentera son livre *Élisée Reclus, géographie et anarchie* dans le cadre du Festival International de Géographie.

Lyon (69)

19 h 30. Rencontre-débat avec Gabi Mouesca sur la prison et la lutte armée au pays basque nord.

Librairie libertaire La Gryffe, 5, rue Sébastien Gryphe.

Samedi 9 octobre

Merlieux (02)

18 heures. Dans le cadre d'une journée commune aux quatre bibliothèques du village, la Bibliothèque Sociale, animée par le groupe Kropotkine de la Fédération anarchiste présentera une rencontre-débat sur les Amap. BS 8, rue de Fouquerolles. Renseignements : 03 23 80 17 09

Saint-Dié-des-Vosges (88)

14 heures. Federico Ferretti et Philippe Pelletier animeront un Café-carto sur « Le Monde avec et sans la carte chez Élisée Reclus » dans le cadre du Festival International de Géographie.

Toulouse (31)

De 10 à 19 heures. L'AAEL (Association pour l'art et l'expression libre) organise la cinquième édition de l'Anarphabète, salon du livre de Toulouse. Au programme : stands d'éditeurs, débats, exposition, buvette et animations. Vivre à la Cépière, 8, bis rue de Bagnolet.

Paris XIe

Forum pour la sortie du *Art et Anarchie acte I*. À la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, M° République, Oberkampf ou Filles du Calvaire. Entrée libre.

Vendredi 15 octobre

Rouen (76)

20 heures 30. A l'occasion de la sortie du nouveau recueil de Guy Pique *La peau des étrécis*, une soirée « Voix Libres » est proposée à la librairie l'Insoumise, 128, rue saint-Hilaire.

Samedi 16 octobre

Le Mans (72)

De 10 à 19 heures. La 25e heure du Livre : le stand de Matérial installe sa table de presse. Avec les groupes Lairial et Les Acerclés de la Fédération anarchiste du Mans. Quai Louis-blanc.

Saint-Denis (93)

De 10 à 22 heures. Festival documentaire politique et social Bobines rebelles, organisé par le groupe Henry-Poulaille de la Fédération anarchiste, l'Amap Court-Circuit et Le Vent du Ch'min. Neuf films seront projetés tout au long de la journée, de. A l'accueil, seront distribués à prix libre des tickets d'entrée (un ticket pour l'ensemble des projections) et des tickets de repas. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Paris XIe

Forum débat avec Sébastien Fontenelle pour son livre *Même pas drôle. Philippe Val, de Charlie à Sarkozy* (éd. Libertalia). À la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, M° République, Oberkampf ou Filles du Calvaire. Entrée libre.

Laon (02)

Réunion publique sur le thème « Anchisme et idées reçues » avec Philippe Pelletier, universitaire, auteur de *L'anarchisme* aux éditions du Cavalier bleu. Grande salle de la Maison des associations, rue du bourg (ville haute). Renseignements : 03 23 80 17 09

Dimanche 17 octobre

Le Mans (72)

La 25e heure du Livre. Mêmes heures et lieu que le samedi 16 octobre.

Samedi 23 octobre

Londres

De 10 à 19 heures. La 28 th London Anarchist Bookfair (28e Foire aux livres anarchistes de Londres) proposera des livres et des magazines, des projections de films, un cabaret anarchiste, des rencontres et des discussions. La restauration sur place est possible et une crèche accueillera les plus jeunes. Queen Mary, University of London, Mile End Road, London, E1 4NS.

FOR A FEW SIXTIES MORE

Ska, Rocksteady & Early Reggae

RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Tous les mardis soirs 00H30 - 03H00

Selectors: Dr Dracula & Count Stakhanov

Retrouvez les podcasts sur www.catchthebeat.net